



Assemblée générale

Cinquante-troisième session

13^e séance plénière

Jeudi 24 septembre 1998, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Operti (Uruguay)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Catastrophes naturelles dans les Caraïbes

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom des membres de l'Assemblée générale et en mon nom personnel, j'adresse nos condoléances les plus sincères aux gouvernements et aux peuples des pays des Caraïbes, qui ont récemment été frappés par un cyclone dévastateur qui a fait beaucoup de victimes et provoqué d'importants dégâts matériels. Je formule par ailleurs l'espoir que la communauté internationale manifesterà sa solidarité en réagissant rapidement, généreusement et avec efficacité aux demandes d'aide lancées par les pays sinistrés.

Allocution de M. Jacob Nena, Président des États fédérés de Micronésie

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États fédérés de Micronésie.

M. Jacob Nena, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur d'accueillir à l'Organisation des Nations Unies le Président des États fédérés de Micronésie, S. E. M. Jacob Nena et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nena (*interprétation de l'anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée aujourd'hui, à la fois en ma qualité de Président du Forum du Pacifique Sud et en tant que Président des États fédérés de Micronésie.

Tout d'abord, Monsieur le Président, je vous adresse au nom du Forum du Pacifique Sud et de mon pays, mes sincères félicitations pour votre élection aux fonctions les plus hautes au sein de cet auguste organe. Nous sommes confiants que grâce à votre grande expérience, vous saurez tenir fermement la barre pour nous guider avec assurance dans les nombreuses tâches qui nous attendent.

Je remercie également le Président de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale, M. Hennadiy Oudovenko de l'Ukraine, qui a si bien dirigé nos travaux au cours de l'année écoulée dans une conjoncture difficile et incertaine.

Notre reconnaissance va également au Secrétaire général, M. Kofi Annan, dont nous avons tous pu admirer les efforts efficaces au service de ses tâches de direction et de coordination.

Les États fédérés de Micronésie ont été honorés d'accueillir le vingt-neuvième sommet des dirigeants du Forum du Pacifique Sud à Pohnpei les 24 et 25 août derniers. C'est donc à moi que reviennent le privilège et la lourde responsabilité de rendre compte devant cette auguste

instance du consensus auquel sont parvenus les 16 États membres du Forum à ce sommet.

Le Forum du Pacifique Sud est une institution unique en son genre regroupant des États indépendants et autonomes qui partagent une région très spéciale. Les pays du Forum du Pacifique Sud sont très divers pour ce qui est de leurs superficies émergée et maritime, de leur population, de leurs ressources, de leur développement économique et de leur niveau d'industrialisation, de leurs structures sociales, de leurs cultures et de leurs niveaux de vie. Cependant, nous sommes étroitement liés en tant que membres du Forum et nous avons établi des positions communes sur un certain nombre de questions qui transcendent notre diversité. Nous sommes également convenus de travailler ensemble au nom de la cohésion, de la stabilité et du bien-être de nos pays.

Au sommet qui vient de se tenir, les chefs de gouvernement et représentants des 16 États membres ont examiné les progrès réalisés et pris des décisions sur plusieurs questions considérées comme importantes pour la région, qui sont pour la plupart d'ordre politique, économique ou écologique. Je parlerai brièvement de certains des sujets qui ont été abordés et pour plus de détails je vous renverrai au communiqué du Forum qui sera présenté en tant que document de l'Assemblée générale.

Le thème général du sommet de cette année était : «De la réforme à la croissance : le secteur privé et l'investissement en tant que facteurs clefs de la prospérité». Le Forum est convenu que des efforts devraient être faits pour assurer la stabilité macroéconomique en améliorant la discipline budgétaire, en encourageant les réformes dans le secteur public et en élargissant l'assiette fiscale. Nous sommes également convenus d'introduire un ensemble de réformes politiques, juridiques, réglementaires et institutionnelles qui créeront pour le secteur privé un environnement plus favorable aux affaires et plus compétitif.

Les dirigeants ont noté que d'une façon générale des progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre du plan d'action économique du Forum qui vise à renforcer les économies des pays insulaires, malgré certaines difficultés dues à divers facteurs : aux capacités limitées de certains membres, aux problèmes spécifiques de la région, notamment la sécheresse et d'autres catastrophes, et aux répercussions de la crise économique asiatique dans certains États membres. Ils ont approuvé des recommandations spécifiques concernant la manière dont la région peut intervenir face aux

activités économiques indésirables, la promotion de marchés concurrentiels des télécommunications, le développement de l'infrastructure de l'information et les travaux relatifs à la zone de libre-échange du Forum.

Dans le même ordre d'idées, le Forum a réexaminé l'objectif d'amener l'ONU à inclure un indice de vulnérabilité parmi les critères servant à déterminer l'appartenance à la catégorie des pays les moins avancés et la possibilité de bénéficier d'une aide à des conditions de faveur ou d'un traitement commercial préférentiel. On a noté avec plaisir que le Conseil économique et social de l'ONU a accepté de reporter d'un an l'examen de la sortie du Vanuatu de la catégorie des pays les moins avancés, en attendant un nouvel examen de la question de l'indice de vulnérabilité, et que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont créé une équipe spéciale chargée d'étudier la question. Même si ces mesures sont importantes, il reste encore beaucoup à faire pour que la vulnérabilité des petits États insulaires en développement, sous toutes ses manifestations, soit pleinement reconnue sur le plan international et soit considérée comme un obstacle à leur développement durable.

Le Forum a vigoureusement réaffirmé qu'il continuait d'approuver le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement en tant que cadre d'ensemble offrant un grand potentiel pour la région et il a pris note des efforts entrepris en vue de sa mise en oeuvre. Même s'il reste encore beaucoup à faire, nous pensons que la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1999, au cours de laquelle le Plan d'action sera examiné, sera une occasion importante pour la région. Les participants ont fait savoir qu'ils appuyaient les activités entreprises aux niveaux national, régional et trans-régional en vue de la session extraordinaire, à la fois pour mieux nous préparer à y participer de manière efficace et pour mieux faire comprendre la situation des petits États insulaires en développement avant l'ouverture de la session.

Une question dont le sommet du Forum s'est beaucoup occupé cette année est celle des changements climatiques mondiaux et notamment de l'élévation du niveau des mers qui risquent de causer ou d'accélérer les activités humaines qui ont des effets sur l'atmosphère. Parmi les membres du Forum se trouvent deux Parties à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Tous les autres, dont plusieurs ne sont pas membres de l'ONU, sont des petits pays insulaires en développement et des membres dévoués de l'Alliance des petits États insulaires. Nous sommes motivés en cette matière par de profondes inquiétudes pour notre survie même.

Il a été encourageant pour nous, et peut-être révélateur pour d'autres, que le Forum soit parvenu à adopter une position intégrée, en dépit de la grande diversité d'intérêts en jeu à ce sujet. Le Forum a reconnu que les engagements juridiquement contraignants du Protocole de Kyoto constituaient un premier pas important sur la voie d'une action mondiale efficace visant à lutter contre les changements climatiques. Le Forum a encouragé tous les pays à signer le Protocole de Kyoto et à oeuvrer en faveur de sa ratification rapide. Plus particulièrement, notant que la Convention-cadre oblige les pays développés parties à être en première ligne dans la lutte contre les changements climatiques et leurs effets négatifs, le Forum a souligné qu'il importait de prendre des mesures pour donner rapidement effet aux engagements contenus dans le Protocole de Kyoto. Cela vaut particulièrement pour les États-Unis, l'Union européenne, la Fédération de Russie, le Japon, le Canada et les autres pays de l'annexe I qui produisent des émissions.

Le Forum a exprimé le voeu que la Conférence des Parties à la Convention-cadre fasse, à sa quatrième session, qui doit se tenir à Buenos Aires, des progrès considérables dans l'élaboration des règles pour les mécanismes internationaux d'application — notamment l'échange de droits d'émission, le mécanisme pour un développement «propre» et le mécanisme d'application conjointe — pour que ces mécanismes rendent plus efficaces les efforts de réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Il a également été observé qu'une réponse mondiale efficace au problème des changements climatiques exigera une coopération active permanente et une action plus énergique de toutes les parties, selon leurs responsabilités communes mais différenciées et leurs capacités respectives. Le Forum a mis l'accent sur la nécessité urgente d'entreprendre la définition des procédures et des échéances pour un élargissement de la participation à l'effort mondial de limitation et de réduction des émissions, dans le cadre duquel les pays en développement qui sont à l'origine d'importantes émissions prendraient des engagements correspondant à leur situation et à leurs besoins de développement. Mais il faut se rappeler que les pays développés doivent être en première ligne.

Le Forum a noté avec soulagement et gratitude que le Protocole de Kyoto reconnaît l'importance des besoins d'adaptation des petits États insulaires. Les dirigeants ont demandé que des ressources adéquates soient dégagées pour toute la gamme des mesures d'adaptation au moyen des mécanismes d'application du Protocole de Kyoto et du Fonds pour l'environnement mondial. Les pays membres du Forum prévoient de maximiser les avantages qu'ils pourront

retirer de tels mécanismes et mesures d'application grâce aux travaux d'une autre organisation régionale, le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud.

Tout en sachant que les résultats de Kyoto ont suscité des réactions et des sentiments très divers et que des défis difficiles attendent les délégués à Buenos Aires, on peut espérer que le consensus réuni au Forum annonce la possibilité de trouver un terrain d'entente sur un théâtre plus vaste, celui où notre sort à tous pourrait se jouer.

Avant de passer à d'autres sujets, j'exprime ma gratitude aux pays donateurs qui ont récemment allégé les souffrances infligées aux peuples du Pacifique Sud par El Niño. Que les scientifiques puissent ou non affirmer que l'intensité du dernier El Niño est un symptôme de changement climatique mondial, ce qui est certain, c'est que des États insulaires se sont trouvés dans une situation où la survie même de leur population tout entière dépendait de la volonté d'autres pays de leur fournir une aide d'urgence. Nous leur serons toujours reconnaissants de nous avoir apporté leur aide.

Tout en exprimant notre gratitude, nous n'oublions pas les ravages causés par l'ouragan George dans le sud des États-Unis, et nous espérons ardemment que la tourmente s'éloignera et donnera un répit à ses victimes.

Une autre question d'ordre écologique qui est une source de préoccupation immédiate et constante pour les pays du Forum est celle des déchets radioactifs que les puissances industrialisées, transportent deçà et delà à travers nos zones économiques selon leurs priorités et leurs intérêts nationaux, sans tenir aucun compte de nos protestations vigoureuses et continuelles. Le Forum a noté que certains progrès ont été accomplis dans l'échange d'informations au sujet de ces transports, mais les risques demeurent. Nous nous efforçons d'obtenir au moins un régime efficace de notification des transports de déchets dangereux et de consultations avec les États côtiers à leur sujet, ainsi qu'un régime de compensation des pertes économiques réelles que ces transports entraînent pour le tourisme, les pêcheries et d'autres activités économiques dans la région.

Les dirigeants du Forum n'ont pu que prendre note avec inquiétude des récents essais nucléaires réalisés par l'Inde et le Pakistan. Ils ont exprimé leur vive préoccupation devant la menace que ces essais constituent pour les processus internationaux du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il faut rappeler que la région du Forum a sans doute plus que toute autres des raisons légitimes

mes de s'inquiéter de la poursuite des essais nucléaires. Les fléaux de la prolifération et des essais nucléaires ont infligé et continuent d'infliger de grandes souffrances dans les pays membres du Forum. Les pays insulaires du Pacifique prennent des mesures dans la région pour s'opposer à la présence d'armes nucléaires et à la réalisation d'essais nucléaires, au moyen du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud. Nous demandons aux États-Unis de ratifier ce Traité.

Un dernier mot au sujet du Forum du Pacifique Sud (je souligne que je ne mentionne pas toutes les questions traitées dans le communiqué) : le Forum est heureux d'appeler l'attention sur la signature de l'Accord de Nouméa par le Gouvernement français et les parties concernées en Nouvelle-Calédonie. Cet Accord est un très grand pas accompli par toutes les parties intéressées dans la voie du processus d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, quelle que soit l'issue de ce processus.

J'ai consacré beaucoup de temps aux questions qui préoccupent le Forum du Pacifique Sud en tant que groupe. Je vous demande maintenant un moment d'attention pour la situation de mon pays, qui est un petit pays insulaire en développement.

Les États fédérés de Micronésie abordent la fin du millénaire avec un sentiment d'incertitude. Nous serons parmi les premiers à célébrer le début d'une nouvelle ère, mais, dans l'immédiat, que nous apportera cette célébration? Notre processus de développement a commencé il n'y a que quelques années et nous ne pourrions pas résoudre seuls les problèmes qui se posent à nous, qu'il s'agisse du développement technologique, de la valorisation du capital humain, du manque de ressources, de l'isolement géographique ou de la petite taille de notre population.

Certes, nous sommes réellement heureux de l'importante aide que nous donnent les États-Unis et d'autres partenaires bilatéraux, mais notre avenir à long terme ne peut pas et ne doit pas dépendre de l'aide bilatérale. Il ne serait peut-être pas réaliste de notre part d'aspirer à une autosuffisance totale, mais nous voulons et devons compter davantage sur nous-mêmes.

Dans les États fédérés de Micronésie, nous constatons avec inquiétude que l'attention que portait l'ONU à l'équilibre nécessaire entre l'action qu'elle doit mener dans l'intérêt de tous les pays et l'aide qu'elle doit apporter aux pays en développement pour qu'ils puissent rattraper leur retard s'est un peu relâchée. En d'autres termes, nous craignons que le rôle traditionnel que jouait l'ONU à l'appui du développe-

ment des pays les moins avancés ne soit marginalisé. J'utilise ce mot «relâchée» parce que ce déplacement d'attention n'a pas été décidé volontairement. En fait, vu l'ampleur du mandat contenu dans la Charte, l'ONU risque de se voir dépassée par ses responsabilités. Avec la prolifération des conflits régionaux et nationaux, le trafic de drogues, l'irruption du terrorisme dans notre quotidien et les menaces qui pèsent sur l'environnement mondial, le temps et les ressources de l'ONU et de ses Membres sont lourdement mis à contribution par ces problèmes urgents.

Certes, il faudra des solutions à long terme pour réduire l'écart entre les niveaux de vie du Nord et du Sud, mais il ne faut pas oublier que d'ici là, la réalisation de cet objectif aidera beaucoup à résoudre les problèmes que je viens d'évoquer, et qui semblent sans solution immédiate. En attendant, en tant que pays en développement, nous devons nous aussi jouer notre rôle. Nous devons nous doter d'une économie à la fois souple et ouverte qui puisse profiter au maximum de l'économie mondiale d'aujourd'hui.

Dans le même temps, nous ne devons pas oublier que notre identité nationale et les spécificités nationales et locales de notre situation sociale, politique et économique exigent une approche prévoyante : nous devons éviter de nous lancer aveuglément dans les dernières initiatives de développement parce que nous espérons profiter de l'aide des donateurs. Tout en sachant que nous ne pouvons manquer de commettre des erreurs et de manquer des occasions, nous ne devons pas perdre notre confiance en nous-mêmes, ni nous laisser subjugué par les diktats de partenaires et donateurs bien intentionnés qui peuvent ne pas comprendre parfaitement notre situation.

Nous n'en devons pas moins rester très vigilants et savoir qu'il nous faudra redresser la barre et vivre des périodes de changement structurel, institutionnel et comportemental. Dans mon pays, ce processus est en cours. Avec l'aide de la Banque asiatique de développement et de donateurs, nous sommes en train de mettre en place un programme à deux volets par des réformes du secteur gouvernemental et des entreprises publiques d'une part, et du secteur privé de l'autre. Dans le secteur public, nous réorganisons et dégraissons nos institutions, et nous améliorons notre structure fiscale en vue de progresser sur la voie de l'assainissement de nos finances et de la rationalisation du service public. Dans le secteur privé, nos réformes visent à créer un environnement économique plus favorable à la croissance du secteur privé, notamment dans les activités qui produisent des recettes en dollars. Ceci suppose, entre autres, un désengagement de l'État des activités de production et la restructuration de notre système juridique et

réglementaire pour encourager le secteur privé et l'investissement, notamment l'investissement étranger.

En dépit de notre détermination, nous savons que cet effort ne suffira pas à assurer le développement. Il le facilitera et nous permettra d'utiliser plus efficacement l'aide au développement. Mais aujourd'hui plus que jamais, nous aurons certainement besoin de la patience, de la compréhension et de l'appui continu des partenaires donateurs et des institutions internationales, qui nous ont tant aidés à arriver à ce stade.

Au cours de la présente session, nous célébrerons deux importants anniversaires : les 50 ans des opérations de maintien de la paix et les 50 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À l'occasion du premier, je souhaite rendre hommage à ceux qui ont servi dans les opérations de maintien de la paix au cours de cette période, et notamment à ceux qui ont perdu leur vie au service des Nations Unies. Pour le deuxième, le rôle vital joué par la Déclaration n'a pas besoin d'être souligné davantage mais je voudrais rappeler ce que j'ai dit à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, en 1993, à Vienne, au sujet de ceux qui avaient donné leur vie à la cause des droits de l'homme :

«Ces véritables héros seraient les premiers à dire : "Regardons le passé uniquement pour ce qu'il nous enseigne. Le travail n'est pas achevé et notre ennemi devient plus fort".»

Il me reste à parler de l'action de la communauté internationale et de cette institution concernant la principale ressource de mon pays : l'océan. C'est l'Année internationale de l'océan. Le monde ne saurait laisser passer l'occasion qui lui est offerte de s'intéresser au mécanisme physique le plus universel quoique le plus mal compris de notre planète. Le meilleur exemple de cette méconnaissance réside dans les catastrophes qu'a provoquées justement cette année El Niño, qui est un phénomène océanique.

Pour des raisons évidentes, les peuples micronésiens ont pu participer aux longues négociations qui ont conduit à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer avant même d'être affranchis de leur statut de territoire sous tutelle. Nous avons continué de participer en tant que Partie à la Convention et demandons à tous les États de ratifier la Convention et de participer pleinement au processus. Nous appuyons le Tribunal international du droit de la mer ainsi que les résolutions visant à éliminer la pratique de la pêche au filet dérivant et la pêche non autorisée dans des zones relevant de la juridiction nationale. Nous appelons à une

action en vue de réduire les prises accessoires, les rejets de poissons et les pertes après capture.

En prévision de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le Programme d'action de la Barbade et de l'examen de la question des océans auquel la Commission du développement durable doit procéder l'an prochain, nous souhaiterions qu'il soit reconnu que ces questions connexes soient liées et doivent être traitées de façon plus intégrée. Par nécessité, j'emploie les mots de «questions liées» et d'«intégration» qui sont des termes banals dans le système des Nations Unies, mais il n'est rien de moins banal que les dévastations provoquées au début de cette année par El Niño dans mon pays et dans d'autres pays du monde. Je ne vois pas de meilleur exemple pour illustrer les liens entre les phénomènes océaniques et les phénomènes climatiques et la nécessité de mettre en oeuvre des mesures intégrées.

Pour finir, je parlerai de la tendance à la mode dans certains milieux à remettre en cause, au vu de l'escalade apparente, ces dernières années, des problèmes d'une société de plus en plus complexe et mondialisée, l'existence même de l'Organisation des Nations Unies. Tout se passe comme si les peuples du monde comptaient pouvoir juger sur pièces ce que vaut l'Organisation — à son efficacité à «régler» une série de problèmes mondiaux; après quoi, nous serions à jamais heureux. Cette notion erronée se fonde sur le postulat que la coopération internationale n'existe que pour la résoudre des problèmes dans l'immédiat.

Intervenant au nom d'un pays qui est devenu Membre de l'ONU assez récemment, je me permets humblement de suggérer que répéter les erreurs qu'on a faites, même les plus énormes, et engendrer de nouvelles crises avec chaque progrès que l'on fait, est une tendance fondamentale de la condition humaine. La Charte de cette Organisation, si ambitieuse soit-elle, n'en est pas moins un document conçu par et pour les êtres humains de cette planète, et qui doit être jugé et appliqué à la lumière de l'expérience humaine. On ne peut attendre que l'ONU s'efface, contrat rempli, après avoir réglé tous les problèmes une fois pour toutes.

Le peuple et le Gouvernement des États fédérés de Micronésie ont le plus profond respect pour les réalisations passées de l'Organisation des Nations Unies et se réjouissent à la perspective de continuer à honorer leurs engagements envers elle, même si leurs contributions peuvent sembler modestes.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des États -

fédérés de Micronésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jacob Nena, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Carlos Roberto Flores Facusée,
Président constitutionnel de la République du
Honduras**

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de la République du Honduras.

M. Carlos Roberto Flores Facusée, Président constitutionnel de la République du Honduras, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président constitutionnel de la République du Honduras, S. E. M. Carlos Roberto Flores Facusée, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Flores Facusée (*interprétation de l'espagnol*) : C'est pour moi un plaisir et un honneur que de me faire le messenger des salutations cordiales et respectueuses du peuple et du Gouvernement de la République du Honduras, ainsi que des pays qui forment avec celle-ci le Système d'intégration de l'Amérique centrale, dont je suis fier d'être le Président en exercice.

L'Amérique centrale tient à vous dire, Monsieur le Président, la grande satisfaction qu'elle ressent à l'occasion de votre élection méritée à la présidence de cette cinquante-troisième session de l'Assemblée générale. Votre brillante trajectoire professionnelle et publique est déjà par avance gage de résultats importants et fructueux durant cette session.

Notre délégation tient également à exprimer sa reconnaissance au représentant de l'Ukraine, M. Hennadiy Oudovenko, pour le travail méritoire qu'il a accompli au cours de la précédente session. De même, nous exprimons notre plus sincère reconnaissance à M. Kofi Annan qui, dans l'accomplissement de sa mission de Secrétaire général de notre Organisation, a donné la preuve de son dévouement à son travail et à sa mission dans une période particulièrement difficile pour les Nations Unies.

Le Honduras a lutté tout au long de son histoire pour ancrer sur son sol un système de gouvernement démocratique, pour s'intégrer dans la communauté internationale comme État de plein droit, pour que règne dans cet État républicain et indépendant le respect des droits fondamentaux de l'homme, et pour que soient respectées les libertés publiques de tous ses habitants. Pourtant, nombre de ces efforts ont été contrariés à certains moments malheureux de notre passé, un passé intimement lié à celui des autres États de la région d'Amérique centrale. Depuis quelques décennies, heureusement, le Honduras a réussi à maintenir et à renforcer sa démocratie et ses institutions intérieures, malgré les turbulences regrettables qu'a connues la région d'Amérique centrale, en tant que théâtre bien involontaire de la guerre froide, imposée du dehors, et de son sillage de regrettables conflits armés.

À l'heure actuelle, les gouvernements d'Amérique centrale travaillent intensément à la consolidation de la paix et de l'esprit de réconciliation au sein de nos sociétés. Notre volonté est ferme et les acquis, réellement encourageants, sont la juste récompense de ces efforts. Nous sommes résolus à tourner le dos à jamais aux luttes fratricides qui ont été la cause de tant de souffrances, et pour lesquelles ont été dépensées d'immenses énergies qui auraient dû servir à l'édification de la région prospère, démocratique, libre et heureuse, à laquelle aspirent nos peuples et tendent nos gouvernements démocratiques.

Je tiens à préciser à ce stade que sans avoir été directement le théâtre d'aucun des conflits armés d'Amérique centrale, le Honduras a beaucoup pâti des conséquences de l'instabilité, de l'insécurité et de la violence dans la région, qui ont fait émigrer des milliers de Honduriens, principalement vers les États-Unis. Malheureusement, justice n'a pas été rendue à nos compatriotes, qui n'ont pas eu les mêmes chances et le même statut d'immigration que d'autres ressortissants de l'Amérique centrale. Nous sommes confiants de voir un jour pleinement reconnu le sacrifice consenti par le Honduras dans les conflits passés d'Amérique centrale et de voir nos émigrants recevoir les égards qu'ils méritent en toute justice.

D'autre part, lors de consultations continues et de réunions périodiques, les Présidents d'Amérique centrale donnent un élan considérable à l'intégration régionale dans tous les domaines : économique, politique, social et culturel. Cette dynamique vise à intégrer le Belize, le Panama et la République dominicaine, par de vastes mécanismes participatifs et par des traités économiques, et par des échanges

bilatéraux et multinationaux. Nous aspirons également à une action commune avec la République du Mexique, et nous espérons que toute la région pourra jouir des mêmes avantages que se sont déjà garantis entre eux les trois grands pays d'Amérique du Nord.

Le Gouvernement hondurien félicite le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et appuie pleinement les efforts qu'il fait pour réformer l'Organisation. Les États d'Amérique centrale s'accordent à considérer que le système international a besoin d'une réforme de l'ONU et que cette réforme implique l'augmentation du nombre de membres du Conseil de sécurité. Mais cette augmentation doit se fonder sur une représentation géographique équitable et sur le consensus des groupes régionaux et des mécanismes sous-régionaux existants. Cette restructuration doit comporter une révision des procédures de l'ONU afin d'assurer une meilleure représentativité, une plus grande transparence et une plus grande efficacité.

Le Gouvernement hondurien appuie l'initiative du Président des États-Unis visant à mettre sur pied une organisation mondiale de lutte contre le terrorisme. Nous condamnons avec énergie toutes les formes de terrorisme, sans aucune exception, car nous considérons que c'est une forme de cruauté qu'aucune cause politique, idéologique, religieuse ou culturelle ne saurait justifier à cette étape de la civilisation.

S'agissant du contrôle du trafic illicite de drogues, notre gouvernement réaffirme qu'il est favorable à la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à cette question. L'Amérique centrale, de par sa situation géographique stratégique, court le risque de devenir une zone de production et de commerce de stupéfiants et doit, par conséquent, recevoir un maximum d'appui international pour conjurer ce risque.

De même, nous nous félicitons du succès de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour pénale internationale, de Rome, dont le but était de créer une instance à juridiction mondiale, pour traduire en justice et condamner les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Le Honduras a souffert dans sa chair de l'emploi des mines antipersonnel et l'a payé par de nombreuses victimes. C'est pourquoi nous sommes disposés à appuyer la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, ainsi que toute mesure visant à détruire celles qui existent. Le Gouvernement hondurien est heureux

d'annoncer qu'il a déposé aujourd'hui, auprès du Secrétaire général, l'instrument de ratification de cette Convention.

Il convient également d'indiquer que les pays de la région d'Amérique centrale sont préoccupés par les récents essais nucléaires auxquels on a procédé sous d'autres latitudes. Nous les déplorons et nous prônons l'entrée en vigueur et l'application intégrale du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui est un pas important vers l'élimination totale de ces armes dévastatrices.

Le Honduras appuie les efforts que fait la République de Chine à Taiwan en vue de participer pleinement à l'Organisation des Nations Unies et aux organismes internationaux du système des Nations Unies. Nous sommes persuadés qu'une page de l'histoire a été tournée et qu'il n'est plus justifié d'exclure plus de 21 millions de personnes de la communauté internationale.

Parmi les autres questions que nous souhaitons mentionner, nous nous félicitons de l'amélioration de la condition des femmes dans la société, non seulement parce qu'elles ont droit à l'égalité mais également parce que leur assistance nous permet d'envisager un monde plus juste et plus humain. Nous invitons les États à appuyer la mise en oeuvre effective du Plan d'action adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

De même, considérant que les jeunes enfants et les adolescents sont les groupes les plus vulnérables de la société, nous sommes disposés à appuyer avec enthousiasme l'appel lancé lors de la réunion mondiale des ministres de la jeunesse, en faveur de l'exécution de programmes nationaux et du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, et à appuyer la mise en place d'institutions et de programmes visant à protéger nos enfants et nos jeunes qui sont la réserve génétique et spirituelle de notre patrie.

La mondialisation est un thème qui suscite de grandes préoccupations et qui doit être examiné dans cette instance aussi importante qu'unique, si essentielle pour l'humanité, car elle lance aux habitants de la planète un défi jamais envisagé par l'homme.

Certes, l'humanité n'a cessé d'être confrontée à d'extraordinaires défis au cours de ce millénaire finissant. De grands événements planétaires ont radicalement changé la façon de vivre de millions d'êtres humains civilisés : la révolution chrétienne pour le spirituel, les révolutions libérales en France et aux États-Unis pour le politique, la

révolution industrielle pour l'économique, et la révolution russe pour le social. Ces grands événements historiques ont affecté de diverses manières l'image que l'homme se fait de lui-même et le rôle des États dans le gouvernement des sociétés.

Ainsi, entre de grandes réalisations et de grandes erreurs, entre des efforts herculéens, d'énormes bouleversements et beaucoup d'effusions de sang, nous sommes parvenus à la fin de ce XXe siècle. Un nouveau chapitre s'ouvre, fait d'incertitudes, d'attentes, de craintes et d'espoirs pour le premier siècle du prochain millénaire.

Ce XXe siècle laissera aux générations futures un héritage et une empreinte sans précédent ni comparaison dans l'histoire du développement humain. C'est le siècle qui nous a conduits aux profondeurs du microcosme, avec la désintégration de l'atome et le décryptage du code génétique, toutes choses qui nous ont permis de démêler, de connaître et d'utiliser une quantité impressionnante de nouveaux éléments et de nouveaux composés, avec de nouvelles formules d'intégration et de désintégration de l'énergie nucléaire, de la lumière, de la chaleur et du son. C'est le siècle des grandes découvertes dans toutes les sciences : les mathématiques, la physique, la médecine, la chimie, l'optique, la génétique, la psychologie et l'électronique.

C'est le siècle de l'espace, des grandes aventures et des explorations interplanétaires; le siècle des vitesses vertigineuses qui ont brisé le mur du son; le siècle des communications et des transports qui ont fait de la Terre, véritablement, un village planétaire; le siècle de l'information cybernétique universelle qui a mis l'homme en contact avec son voisin de l'hémisphère opposé, comme autrefois deux amis auraient bavardé dans leurs arrières-cours, à peine séparés par une palissade. Les ordinateurs accomplissent aujourd'hui des tâches que l'homme le plus instruit ou le plus doué aurait mis des siècles à réaliser ou n'aurait même jamais réalisées. Les races et les cultures se sont entremêlées, s'influçant les unes les autres, en un échange incessant de créativité. Nous avons assisté à une diffusion massive des idées, des informations, des modes et des nouveautés, que l'homme n'aurait jamais même rêvé de voir se réaliser au cours de sa longue existence sur terre. C'est le siècle des changements géopolitiques tellement soudains et inimaginables, tellement importants que même ceux qui en ont été les protagonistes ont été dépassés.

C'est, hélas, aussi le siècle dont on se souviendra avec tristesse comme celui de deux grandes hécatombes mondiales et de nombreuses guerres atroces, bien qu'apparemment locales et circonscrites; le siècle des armes de destruction

massive thermonucléaires, toxiques, chimiques, et autres; le siècle du terrorisme aveugle et impitoyable, et celui de la terrible pandémie de sida; le siècle, finalement, de la destruction par l'homme de l'équilibre et de la pureté de son environnement, qui menace gravement l'existence même de sa planète. Nous sommes préoccupés, et certainement honteux, que ce siècle entre dans l'histoire comme celui de l'aggravation de la pauvreté dans une majorité alarmante de pays. Nous sommes attristés de voir que lorsqu'il y a prospérité, elle se concentre chez les plus riches alors que lorsqu'il y a crise, elle se propage et répand la dévastation parmi les plus pauvres.

S'il y a un autre élément qui distingue ce siècle et le distinguera pour toujours dans les annales de l'humanité, c'est l'aspiration à la liberté, la reconnaissance de son caractère indispensable et de sa valeur. Nous n'avons jamais tant combattu et n'avons jamais payé un prix aussi élevé pour la liberté qu'au cours de ce siècle. On a jamais tant tenté de détruire la liberté par toutes sortes de systèmes, d'idéologies, de régimes et de conflits. Jamais l'homme n'a accompli des exploits aussi monumentaux, aussi beaux, aussi héroïques pour défendre la liberté qu'au cours des 10 dernières décennies de ce millénaire. Les grands personnages, qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire contemporaine, sont ceux qui ont dénié la liberté à leur peuple ou l'ont conquise avec gloire, parfois au prix de leur vie.

Aujourd'hui, et devant cette instance, nous pouvons dire, Dieu merci, que la liberté a triomphé et continuera de s'imposer partout dans le monde où elle est encore déniée et piétinée, chaque fois que les conditions seront propices pour montrer à nos peuples qu'elle mérite d'être défendue car elle est une valeur humaine fondamentale et est indispensable au bien-être physique et spirituel de l'homme.

Avec la liberté, c'est la démocratie qui triomphe dans le monde entier mais pour que ce progrès soit efficace et durable, il faut aussi réunir certaines conditions, sans quoi nous pourrions perdre nos acquis et nous retrouver sous le joug des tyrannies que nous avons vaincues grâce à tant d'efforts et tant de souffrances. C'est là l'immense défi du prochain millénaire : comment conserver cette liberté, comment étendre son règne jusqu'au dernier recoin de la planète et, surtout, comment faire pour que toute l'humanité puisse en jouir.

Certes, s'ils offrent des perspectives radieuses et des promesses dont nous devons profiter, ces changements universels si brusques, si radicaux et si perturbants sont aussi pour nos nations la cause de bien des inquiétudes. L'économie mondiale a beaucoup progressé au cours de ces 25 der-

nières années. La mondialisation a créé de nouveaux débouchés mais aussi de nouveaux risques pour tous les pays du monde. Toutefois, il apparaît assez clairement, en ce moment, que les avantages de la mondialisation ne sont pas partagés par tous les pays, et que bien souvent l'écart se creuse entre les pays développés et les pays en développement, les inégalités entraînent des tensions sociales et politiques dans nos pays et menacent gravement la démocratisation qui nous a tant coûté.

Au début du processus mondial de libéralisation, on nous soutenait que la diminution de l'aide au développement serait largement compensée par les avantages commerciaux et les flux de capitaux privés vers nos régions. En fait, bien que nous appuyions une libéralisation du commerce par des mesures concrètes, nos produits doivent souvent faire face à des obstacles en tous genres, difficiles à surmonter.

La conjonction de plusieurs facteurs, comme la diminution de l'aide au développement, les obstacles érigés contre l'exportation de nos produits, le manque de mobilité des capitaux privés ou leur concentration excessive dans certaines zones, et le poids de la dette extérieure, devient un obstacle considérable pour la croissance économique et le développement social de nos peuples. Je crois que le moment est venu de faire le bilan de ce qui se passe à l'échelle mondiale afin de prendre des mesures pour éviter que les conditions de vie de nos populations ne se détériorent encore et pour favoriser l'avènement d'un ordre économique et social plus juste.

Cette préoccupation est particulièrement légitime à la lumière de ce qui s'est passé ces derniers jours sur les marchés financiers de certains pays du sud-est asiatique et du Japon. Ce sont pourtant ces pays et ces systèmes économiques qui nous avaient été présentés comme modèles à suivre et comme paradigmes de ce que l'on peut réaliser grâce à la libéralisation économique à outrance. La Russie a suivi cette voie, avec pour résultat la crise — momentanée, espérons-le — qui nous touche tous actuellement. Tout cela signifie que l'économie n'est pas tout; si les mécanismes économiques et financiers ne permettent pas de maintenir le niveau de vie d'un peuple, cela risque d'entraîner une rapide détérioration des conditions politiques et sociales et un recul des processus démocratiques, et la perte du don précieux de la liberté à laquelle des millions d'hommes et de femmes ont sacrifié leur vie au cours de ce siècle. Il est dangereux de nourrir des espoirs exagérés de bien-être et de développement car la déception peut s'emparer de nos peuples lorsque le système démocratique et le nouvel ordre économique ne sont pas capables de satisfaire concrètement

les besoins fondamentaux de nos nations. On risque la régression, la remise en cause de nos acquis et le retour à l'instabilité, aux rivalités, à la méfiance, et la perte de la paix interne et même internationale.

Nous avons tout misé sur la mondialisation, la modernisation et l'ajustement économique; nous avons misé le droit à une vie meilleure de millions d'habitants de cette planète, et de l'Amérique latine en particulier. Nous avons misé l'identité nationale des pays et des régions, face à un processus toujours accéléré d'universalisation et d'assimilation, qui ne suit pas toujours un cours logique. Ce qui est en jeu, c'est la vulnérabilité ou la résistance de nos sociétés face à l'avalanche d'influences, d'exigences et de modèles imposés du dehors, sous le couvert d'ajustements structurels et de modernisation. Ce qui est en jeu, c'est la stabilité menacée par la multiplication des actes de violence ou simplement de rébellion parmi les pauvres, les marginalisés et les exclus, impuissants face aux murs qui les empêchent d'accéder aux moyens de subsistance, au monde du travail, à l'éducation, à la santé et à la sécurité, qui sont autant de droits essentiels et fondamentaux largement consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette Déclaration, soit dit en passant, nous en avons célébré au Honduras le cinquantième anniversaire avec le plus grand plaisir et avec un regain d'espoir que ces principes pourront nous conduire efficacement à des sociétés plus justes et plus heureuses.

Nous ne pouvons néanmoins pas cacher la crainte qui nous habite, que nous partageons avec de nombreux gouvernements ici représentés; la crainte qu'un nouvel ordre économique, injuste, gigantesque, unifié à l'échelle planétaire, méprisant les réalités politiques et sociales de chaque pays et les processus mêmes qui nous ont amené ces changements vertigineux, ne détruise toute chance de développement équitable pour chaque homme et chaque peuple, dans la mesure où la mondialisation engendrerait une concentration excessive du pouvoir dans de grands consortiums monstrueux, au lieu d'une solidarité dans la jouissance des biens et des chances qu'offrirait une nouvelle société universelle.

Sommes-nous sur la voie d'un monde idéal, mondialisé, fraternel, solidaire et pacifique ou sur la voie d'un monde de tyrannie, de soumission et de cruauté? Telle est la question que nous devons nous poser, nous tous qui avons des responsabilités publiques, au Honduras et partout dans le monde. Dans un monde où les frontières ne sont plus la démarcation entre pays, mais la projection des contours géographiques de la terre, un monde où les relations internationales n'ont de limites que celles de l'ambi-

tion et de l'imagination humaines, nous devons savoir si nous allons vers la mondialisation de l'éthique ou si nous allons façonner une éthique de la mondialisation pour que les valeurs éthiques et morales de l'homme, qui depuis toujours sont les piliers de ce que nous appelons tous la civilisation, ne sombrent pas dans le gouffre de l'expansion des capitaux et des marchés.

Il s'agit, en somme, de la capacité de gouverner nos sociétés sans pour autant perdre les libertés qui ont présidé à la naissance des États, ni les valeurs éthiques qui leur ont permis de vivre, protégées par des concepts éternels tels que la souveraineté nationale, les droits fondamentaux de l'homme, la survie de la planète et l'autodétermination des peuples.

Après tout, dans la hiérarchie des valeurs qui définissent nos plus hautes aspirations, la finalité suprême de la société et de l'État demeure la personne humaine, et le bien suprême auquel nous aspirons n'est ni la croissance, ni le développement, ni la mondialisation, mais bien le bonheur et le bien-être.

Le moment est donc venu de chercher autre chose, et par exemple de renforcer, comme il convient, les institutions multilatérales au moyen de fonds à des conditions préférentielles pour promouvoir le développement; d'intensifier la coopération afin de donner plus de chances à ceux qui en ont le plus besoin, et de réduire les déséquilibres en comblant l'écart entre les riches et les pauvres; de gérer la mondialisation, en évitant qu'elle n'impose des sacrifices à la plupart des nations et ne concentre ses avantages sur une poignée d'entre elles; de trouver de nouveaux mécanismes d'allègement rapide de la dette extérieure, qui asphyxie la majorité de l'humanité. L'Organisation des Nations Unies doit devenir la tribune appropriée pour encourager ces initiatives et d'autres qui sont indispensables pour garantir aux pays en développement de meilleures conditions, des mesures intelligentes pour assurer la paix et l'harmonie universelles.

Le Honduras, son peuple et son gouvernement, déclarent leur foi dans les qualités supérieures de l'homme et sa capacité d'espérer et de croire en un avenir meilleur pour toute l'humanité. Nous sommes convaincus que la raison d'être et la tâche la plus importante de l'Organisation des Nations Unies resteront de rallier tous les peuples de la Terre autour de ces thèmes essentiels que sont la paix, la survie de la planète, l'avènement d'un ordre économique mondial plus équilibré et réellement ouvert à tous, et la construction de sociétés plus justes, libres et sûres. Dans cette entreprise, l'Organisation peut compter sur l'appui et

la solidarité totale du Honduras et des autres États de l'Amérique centrale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président constitutionnel de la République du Honduras de son allocution.

M. Carlos Roberto Flores Facusée, Président constitutionnel de la République du Honduras, est escorté de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rafael Caldera, Président de la République du Venezuela

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Venezuela.

M. Rafael Caldera, Président de la République du Venezuela, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Venezuela, S. E. M. Rafael Caldera, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Caldera (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, veuillez accepter mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection. Je suis convaincu que votre solide formation universitaire et votre expérience précieuse d'homme d'État feront honneur à votre pays, l'Uruguay, et rehausseront l'image de l'Amérique latine.

Je félicite le Secrétaire général de l'excellent rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale à l'occasion de sa cinquante-troisième session. C'est un document riche d'analyses fouillées et de suggestions à retenir pour l'ère nouvelle.

Au moment où je prends la parole au nom du Venezuela devant l'Assemblée générale des Nations Unies, mon gouvernement approche de la fin de son mandat, prévue dans quelques mois à peine. Le Venezuela s'exprime avec franchise et sincérité car nous sommes toujours prêts à offrir notre appui qui, pour être modeste n'en est pas moins indéfectible, en vue de l'instauration d'une amitié stable et d'une paix efficace et durable entre tous les peuples du monde.

Nous voici à la fin d'un siècle qui a laissé une profonde empreinte sur l'histoire de l'humanité. Deux guerres titanesques ont failli mettre fin au progrès considérable de notre civilisation, et surtout au respect des droits de l'homme, indispensable à tout progrès. Une révolution sans précédent semblait destinée à changer à tout jamais la face et le destin de la planète, et quand elle a pris fin, le monde en a été extrêmement surpris et heureux.

La guerre mondiale qui a éclaté en 1914 a révélé aux populations atterrées le pouvoir maléfique et destructeur de l'homme. Mais les 20 ans de gâchis et de fastes qui lui ont fait suite nous ont fait oublier les causes de cette terrible conflagration. La tentative de créer une Société des Nations a réveillé des idéaux et montré la voie, mais elle n'a pas survécu aux premiers coups de canon annonçant le début de la Seconde Guerre mondiale. Cette nouvelle ère de l'après-guerre que nous avons vécue, forte des durs enseignements tirés de l'expérience, encouragée par les souffrances qui l'avaient précédée et inspirée par un idéal de paix et de liberté, a été pendant 50 ans sous la menace d'une guerre nucléaire. La terrible catastrophe que l'on prévoyait comme un corollaire inévitable de la guerre dite froide, a dominé les préoccupations de tout un chacun jusqu'au jour mémorable de la chute du mur de Berlin, qui a ouvert une nouvelle ère pour l'humanité.

Depuis 50 ans, le maintien de la paix s'est fait dans des conditions difficiles et parfois angoissantes. Il ne suffisait pas d'avoir foi en des idéaux pour résoudre les problèmes; il fallait encore faire preuve de volonté et de fermes convictions étayées par l'expérience.

L'Organisation des Nations Unies a sans le moindre doute joué un rôle très important dans le maintien de la paix malgré les faiblesses et les erreurs dont on pourrait l'accuser. Elle reste l'instance irremplaçable où tous les pays du monde peuvent dialoguer, où toutes les idéologies, tous les groupes ethniques, tous les systèmes politiques se retrouvent. Elle a réussi à maintenir son prestige sans perdre de vue l'objectif de promouvoir partout la liberté, et d'appliquer elle-même et promouvoir par tous les moyens légaux un système démocratique, car seule la démocratie est véritablement compatible avec le respect des droits de l'homme et la possibilité pour chacun d'accéder aux fonctions de gouvernement. Nous espérons aujourd'hui pouvoir renforcer l'Organisation afin d'affronter ensemble de pied ferme les nouveaux problèmes et les nouvelles réalités — ce qui exige toujours davantage d'efforts.

Le siècle qui touche à sa fin a également été celui de transformations radicales. La navigation aérienne, autrefois

le rêve de quelques visionnaires, fait maintenant partie de la réalité quotidienne. Toutes les heures, des millions de personnes s'envolent de tous les points du globe. L'aventure spatiale a maintenant détrôné la navigation aérienne, depuis que l'homme est allé sur la lune.

La nature même de la planète sur laquelle nous vivons a fait l'objet de comparaisons qui ont ouvert des horizons illimités à nos interrogations sur l'essence de l'univers. La position dans l'univers de notre système solaire et du globe sur lequel nous vivons est une question à laquelle nous cherchons inlassablement à répondre.

Par ailleurs, du fait de la révolution qui a transformé le secteur des communications en relativement peu d'années à l'échelle de l'histoire, le monde est plus unifié, plus interdépendant et a besoin plus que jamais de normes et de systèmes; ceux-ci ne doivent toutefois pas être prescrits par les puissants, mais être le résultat d'un consensus dans le respect de l'identité de l'individu et de son droit à la vie.

Dans la société d'aujourd'hui, nous avons pleinement conscience de l'infiniment grand, mais nous avons également une idée très précise de l'importance de l'infiniment petit. Aucun domaine de la connaissance n'a échappé aux transformations que la révolution technologique a générées, et ceux qui s'intéressent à la pensée, à la science pure et aux arts — animés par l'ardeur que leur donnent les progrès déjà acquis dans le sens d'une transformation des modes de vie — s'appliquent à trouver de nouvelles voies.

Nous sommes pleinement en faveur des projets de réforme de l'Organisation proposés par le Secrétaire général. Nous sommes convaincus qu'il convient d'augmenter le nombre de membres du Conseil de sécurité. La création de la Cour pénale internationale est un pas important dans la vie juridique de la communauté internationale. La lutte contre le trafic de drogues et le terrorisme exige de plus en plus une coordination centrale au niveau de la communauté internationale. Ce sont là des problèmes délicats et difficiles que les États ne sauraient régler individuellement, si puissants soient-ils. La communauté internationale a donc une tâche ardue devant elle.

Ces dernières années, c'est dans la lutte contre la pauvreté que la communauté internationale s'est le plus investie. Le Sommet mondial pour le développement social s'est fait l'écho d'une des préoccupations prioritaires de l'Organisation des Nations Unies. Les activités permanentes des institutions spécialisées et les projets du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) montrent la voie à suivre pour trouver une solution à ce problème

social. Il conviendrait de suivre cette voie partout dans le monde. Nous savons parfaitement qu'une paix véritable, stable et permanente ne peut se passer de la justice et que c'est dans la justice sociale que l'on trouve l'expression la plus authentique de la justice. Les pays sortis victorieux de la Première Guerre mondiale l'ont bien reconnu dans le Traité de Versailles et les belligérants sur le point de triompher lors de la Seconde Guerre mondiale ont exprimé le même sentiment dans la Déclaration de Philadelphie de 1944. La lutte contre la pauvreté s'impose de plus en plus et revêt un caractère de plus en plus urgent, parce que l'économie de marché et la mondialisation en cours ne sauraient être la panacée face aux problèmes sociaux qui se posent aux dirigeants du monde entier.

Ce phénomène complexe que nous avons appelé mondialisation, ou globalisation comme disent certains, à part ses aspects positifs et les progrès indiscutables qu'il entraîne, peut avoir des effets de plus en plus négatifs pour les pays émergents et les pays en développement. C'est pourquoi, face au déséquilibre mondial actuel, nous devons nous attacher à souligner les effets délétères de la spéculation financière internationale. L'équilibre de la terreur imposé par la guerre froide a fait place à l'indiscipline financière et à une spéculation impitoyable, ignorant les valeurs de solidarité et d'éthique qui devraient guider même les progrès des techniques de pointe. Les pays les plus pauvres qui souffrent de cette réalité sont traumatisés. Mais toute la communauté internationale peut être menacée par une situation qui touchera les pays avancés eux-mêmes. Nul ne peut échapper à ses conséquences. J'estime que la communauté internationale devrait se concentrer aujourd'hui en priorité sur cet aspect critique et que les autres objectifs, si importants soient-ils, doivent céder le pas devant cette question particulièrement urgente.

La représentation de mon pays auprès de l'Organisation des Nations Unies a dit d'abord au Groupe des 77, puis devant l'Assemblée générale, qu'il était nécessaire de convoquer une réunion spéciale pour examiner le financement des pays en développement. Si l'aide financière aux pays en développement n'est pas examinée en priorité, si les ressources indispensables ne sont pas fournies par la Banque mondiale, par le Fonds monétaire international et par les autres organismes qui se consacrent aux aspects les plus fondamentaux du développement, la mondialisation ne connaîtra pas le succès que nous escomptons.

La crise asiatique a provoqué en Amérique latine un affaiblissement de certaines devises, un fort ralentissement des marchés des capitaux, une augmentation des taux d'intérêt intérieurs, des restrictions des possibilités d'attirer

des capitaux extérieurs et une augmentation des primes de risque dans les pays émergents.

Les effets visibles de cet effet de la mondialisation ont mis en évidence les imperfections du système financier et monétaire international, qui est depuis un certain temps sous l'empire de puissants groupes financiers et soumis aux décisions de certains acteurs tels que les institutions qui évaluent les risques, dont certaines sont aujourd'hui plus menaçantes que les escadrons de la mort d'une autre époque. Le moment est venu d'encourager une meilleure compréhension entre les pays développés et les pays en développement qui sont tous également touchés par l'instabilité financière. Le Venezuela estime que les questions financières et monétaires doivent constamment figurer à l'ordre du jour de l'ONU; il faut donc encourager et intensifier les échanges d'idées entre cette Organisation et les institutions de Bretton Woods.

La mondialisation sera largement conditionnée par l'équilibre entre les riches et les pauvres, entre les pays les plus avancés, les pays qui ont modérément progressé et les pays les moins avancés; il faudra donc trouver des formules équitables afin d'alléger le fardeau de la dette extérieure, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport.

À la fin du XXe siècle, il n'y a pas d'objectif plus important que d'orienter la communauté internationale dans cette direction. Si nous n'adoptons pas de mesures pour mettre fin aux abus que S. S. le pape Jean-Paul II a définis comme la marque du capitalisme sauvage qui, avec sa recherche excessive du profit, créera des situations instables qui se propageront instantanément à tous les centres économiques du monde, nous aurons remplacé la menace d'une guerre nucléaire par le spectre d'une catastrophe économique et sociale.

J'estime qu'à notre époque marquée par le phénomène de la mondialisation, un des premiers devoirs de la communauté internationale au sein de l'Organisation qui coordonne ses efforts doit être de renforcer sa détermination de prévenir et corriger les déséquilibres inacceptables et de veiller à ce que les institutions financières internationales qui ont été créées pour faire face à de telles situations en aient bien conscience et disposent des moyens financiers nécessaires.

Dans quelques semaines, le peuple vénézuélien se rendra aux urnes pour élire ses nouveaux dirigeants. Depuis 40 ans, après chaque législature, l'alternance stipulée par la Constitution de la République est une réalité. Dans des conjonctures diverses, l'institution de la démocratie est restée stable, maintenant un climat de liberté pleine et

complète. Une situation économique difficile et les vents du changement soufflant dans le monde, qui se renforcent à l'aube du nouveau millénaire, ont placé l'idée du changement au centre du débat politique. Je suis convaincu qu'en dépit des changements qui s'annoncent au Venezuela, le peuple vénézuélien continuera d'être attaché aux idéaux de liberté et de démocratie qui constituent le meilleur système de gouvernement et de lutter résolument pour la paix et la compréhension entre les nations.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée que même si la lutte que nous avons livrée au début du XIXe siècle pour notre indépendance politique a peut-être été l'une des plus sanglantes, nous n'avons pas connu d'autre conflit violent avec d'autres pays depuis que notre République est née. Au sein de cette auguste instance, le Venezuela s'est distingué par l'appui constant qu'il a apporté à la cause de la paix universelle et par sa modeste contribution à toutes les initiatives en faveur de la justice et de la paix. Je peux donc vous garantir que le prochain Gouvernement vénézuélien, quelle que soit la décision des électeurs, continuera de suivre la même politique à l'ONU. L'Organisation peut compter sur l'aide du Venezuela pour tout ce qui concerne les êtres humains, tout ce qui concerne l'amitié, la coopération, la paix entre les nations, tout ce qui aide à combattre le crime, la pauvreté, le trafic des stupéfiants, la haine et la discrimination, et tous les fléaux qui ont affligé l'humanité; nous avons confiance que l'ONU servira toujours de bouclier contre l'adversité et qu'elle sera un phare incarnant l'espoir.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République du Venezuela de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Rafael Caldera, Président de la République du Venezuela, est escorté de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Benyamin Nétanyahou, Premier Ministre et Ministre du logement, de la construction et des affaires religieuses de l'État d'Israël

Le Président (*introduction de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre du logement, de la construction et des affaires religieuses de l'État d'Israël.

M. Benyamin Nétanyahou, Premier Ministre et Ministre du logement, de la construction et des affaires religieuses de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président (*introduction de l'espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Benyamin Nétanyahou, Premier Ministre et Ministre du logement, de la construction et des affaires religieuses de l'État d'Israël, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Nétanyahou (Israël) (*interprétation de l'anglais*) : En tant que Premier Ministre d'Israël, je représente un État dont la création a été prévue, encouragée et soutenue par la Société des Nations il y a 80 ans et par l'ONU il y a 50 ans. Cette extraordinaire reconnaissance de la communauté internationale a confirmé ce que le peuple juif sait et ressent depuis deux millénaires : le lien entre le peuple d'Israël et la terre d'Israël est éternel, et la renaissance de l'État juif sur la terre d'Israël est un impératif historique.

Tous, animés ou non par la foi, ont interprété cette renaissance comme un miracle moderne, comme la réalisation de la vision des prophètes hébreux. Depuis ce miracle, nous avons tous espéré que suivrait la concrétisation d'une autre prophétie biblique :

«On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre.» (*La Bible, Isaïe 2:4*)

C'est justement dans cet esprit que les fondateurs d'Israël ont tendu la main de la paix à nos voisins dans notre Déclaration d'indépendance, il y a quelque 50 ans. Aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, alors que nous observons avec fierté les réalisations extraordinaires de notre pays, nous sommes résolus à achever le cercle de la paix autour de nous. Aucun peuple n'a souffert de la guerre et de la violence davantage que le peuple juif et aucun peuple ne veut la paix davantage que le nôtre. Je sais que ce n'est pas ce que tous pensent de nous. Personnellement, je suis souvent accusé de ne pas vouloir la paix. Rien ne saurait être plus faux. Je suis allé sur les champs de bataille. J'ai vu mes compagnons tomber. Je suis le père de deux jeunes enfants. Je désire un avenir sans guerre, un avenir de paix, pour eux et pour leurs pareils, les enfants palestiniens.

Nous voulons la paix pour nous et pour le peuple palestinien, dont les souffrances prolongées ont été une des conséquences cruelles des guerres menées contre nous. Nous sommes disposés à faire de douloureux compromis pour la paix. Nous espérons que les Palestiniens sont disposés eux aussi à accepter les compromis nécessaires. Ce

qui est en jeu ici est notre cohabitation sur une très petite terre, et il n'y a aucune raison qui devrait nous empêcher de vivre ensemble. Nous sommes tous, après tout, les fils et les filles d'Abraham.

Dans nos efforts de paix, nous affrontons évidemment crises et paralysies, frustrations et obstacles, qui sont tous inévitables dans tout processus de négociation. Mais seule la négociation peut régler nos problèmes. Une solution qui n'est pas le produit de négociations ouvre la porte à la poursuite du conflit. Des négociations marquées par la violence ou la menace d'y recourir ouvrent la porte à l'échec. Le recours à la violence est une option qui doit donc être entièrement rejetée et condamnée à jamais.

La paix ne sera instaurée que si l'appel lancé par deux grands dirigeants, le défunt Président égyptien Anouar Al-Sadate et l'ancien Premier Ministre israélien Menahem Begin est entendu. Il y a 21 ans, ils ont proclamé à Jérusalem : «Plus de guerre. Plus d'effusion de sang».

Le Traité qu'ils ont forgé à Camp David a été un point tournant historique qui a changé le profil de notre région. Il a été bénéfique aux deux pays et nous a tous apporté un espoir, comme l'a fait la paix conclue avec la Jordanie, qui est un modèle de paix pour tous nos voisins. La contribution à cette paix apportée par le Roi Hussein, son ardeur à promouvoir nos relations et ses efforts pour favoriser le processus de paix avec les Palestiniens ont été inestimables. Au nom du peuple d'Israël et, j'en suis sûr, de tous les peuples et les gouvernements représentés à l'Assemblée, je tiens à exprimer au Roi Hussein nos vœux les plus chaleureux de rétablissement prompt et complet.

Je crois que nous pouvons conclure un accord de paix fructueux avec les Palestiniens également. Mais pour que cette paix dure, elle doit être fondée sur deux principes. Le premier est celui de la sécurité. Une paix qui ne peut être défendue ne dure pas. Telle est la principale leçon donnée par le XXe siècle. Personne ne peut se permettre d'oublier cette leçon, et surtout pas le peuple juif. En tant que Premier Ministre du seul État juif, je dois garantir la capacité d'Israël de se défendre, quelles que soient les critiques et les incompréhensions de ceux qui ne partagent pas cette responsabilité.

Le deuxième principe fondateur d'une paix durable est celui de la réciprocité. Seuls les accords respectés par les deux parties peuvent être fructueux. L'accord intervenu entre Israël et les Palestiniens repose essentiellement sur le

postulat suivant : les Palestiniens acquièrent la capacité juridique d'administrer le territoire où ils vivent et, en retour, ils empêchent qu'aucune attaque terroriste ne soit lancée contre Israël à partir dudit territoire. Israël a honoré ses engagements contractés aux termes de cet accord : 100 % des Palestiniens de la bande de Gaza et 98 % des Palestiniens de Judée et Samarie, zone connue sous le nom de Cisjordanie, relèvent maintenant de l'autorité palestinienne. Ils possèdent les attributs de l'autonomie : ils ont leur drapeau, leurs organes exécutifs, législatifs et judiciaires et leur police.

Personne ne peut plus prétendre qu'Israël occupe le territoire des Palestiniens. Nous ne régissons pas leur vie. Mais nous ne pouvons pas accepter une situation dans laquelle ils menaceront nos vies, et cela est d'une importance suprême pour nous, alors que se profile un nouveau redéploiement.

Le territoire qui fait l'objet des négociations actuelles n'est habité par pratiquement aucun Palestinien — il ne s'y trouve que quelques milliers de Bédouins qui y errent. Pourtant, cette terre est la toile sur laquelle des milliers d'années d'histoire juive ont été écrites. Et cela a de très importantes conséquences pour notre sécurité. Il faut se rappeler qu'en nul point la largeur du territoire israélien ne dépasse 50 miles et que si Israël cédait la totalité de la Cisjordanie, comme certains nous le demandent cavalièrement, cette largeur deviendrait équivalente à la distance qui sépare l'édifice de l'ONU et l'aéroport La Guardia. Combien de gouvernements et de dirigeants exposeraient leur pays à un tel risque? Aucun. Néanmoins, nous sommes prêts à prendre des risques prudents, contrôlés et calculés pour établir la paix. Nous partir du moindre pouce carré de cette terre est toutefois très douloureux pour nous, et pour moi personnellement. Chaque pierre, chaque colline et chaque vallée sur lesquelles j'ai marché — je les connais très bien, et mon peuple aussi — résonnent de l'écho des pas de nos ancêtres, qui ont foulé cette terre depuis l'aube de la civilisation juive, tout au long de l'histoire des rois et des prophètes bibliques, des sages, des érudits et des poètes d'Israël et jusqu'à notre époque.

Pourtant, dans un esprit de compromis et de réconciliation, nous avons accepté de transférer aux Palestiniens la compétence sur une partie de cette terre sacrée, à condition que les principes de sécurité et de réciprocité servent de cadre au transfert. Cela signifie qu'Israël conserverait la possibilité de se défendre même et que les Palestiniens respecteraient leurs engagements, d'abord et avant tout celui de rejeter la violence et de lutter contre le terrorisme.

En vertu des accords d'Oslo et d'Hébron, que j'ai signés, l'Autorité palestinienne et le Président Arafat ont accepté de démanteler l'infrastructure terroriste et d'arrêter et poursuivre les agents terroristes. Ils ont accepté de récupérer et détruire les armes illégales, d'arrêter et d'extraire les meurtriers recherchés et réduire la police palestinienne à l'effectif indiqué dans les accords d'Oslo. Cela n'a pas encore été fait. Ils se sont aussi engagés à mettre fin à la propagande haineuse que diffuse quotidiennement la télévision officielle palestinienne : certains programmes pour enfants exhortent des enfants de 5 ans à devenir des combattants-suicide. Un tel apprentissage ne prépare-t-il pas plutôt à la guerre qu'à la paix? Et ils sont convenus d'abroger la Charte palestinienne, ce que seul le Conseil national palestinien peut faire. La Charte est toujours là, elle est sur Internet où les représentants peuvent la trouver. Elle demande toujours la destruction d'Israël par la lutte armée, ce qui est un euphémisme pour le terrorisme. Donc je dis aujourd'hui à nos partenaires palestiniens : Choisissez la paix, luttiez pour la paix. Vous ne pouvez parler de paix et tolérer le terrorisme.

Naturellement, le terrorisme menace notre paix mais c'est également un cancer mondial. De nombreux dirigeants le comprennent aujourd'hui, comme le Président Clinton l'a dit clairement de cette tribune, il y a quelques jours. Mais ce qui rend le terrorisme enraciné au Moyen-Orient si pernicieux et si dangereux, c'est que les terroristes se réclament d'une interprétation erronée et fanatique de l'islam, qui est à l'opposé de l'islam des lumières. Nous n'avons rien contre l'islam. C'est une des grandes religions du monde et nous éprouvons de l'admiration et du respect pour ses institutions et ses enseignements. Mais le terrorisme islamique fanatique est une trahison de la religion et c'est une menace non seulement pour nous, mais aussi pour les gouvernements et les sociétés arabes; il met en danger la paix mondiale.

Pour que le terrorisme soit défait, il faut que les terroristes soient punis et dissuadés, et le climat de soutien dont ils jouissent dans divers lieux doit disparaître. C'est indispensable pour que le terrorisme diminue, pour qu'il cesse de se développer et pour qu'il disparaisse.

L'élimination du terrorisme conduira sans aucun doute à la prospérité dans notre région. Nous envisageons une économie régionale de marché entre Israël, la Jordanie et l'Autorité palestinienne. Aujourd'hui, nous levons les obstacles au commerce, nous éliminons les formalités et nous encourageons les coentreprises entre les parties. Le commerce entre Israël et les Palestiniens a beaucoup augmenté au cours des deux dernières années car notre politi-

que est une politique libérale. Si leur situation économique s'améliore, la nôtre s'améliore du même coup. Je donnerai l'exemple du transfert de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) produite par les travailleurs palestiniens en Israël, dont le nombre a beaucoup augmenté au cours des deux dernières années. Il y a trois ans, nous avons transféré à l'Autorité palestinienne près de 700 millions de shekels provenant de l'activité des travailleurs palestiniens en Israël. Cette année, nous transférerons 2 milliards de shekels. Le montant a presque triplé en trois ans. Les représentants ignorent cela; aucun d'entre eux ne sait que nous avons sensiblement amélioré l'économie palestinienne car nous pensons qu'une vie meilleure pour eux signifie une vie meilleure pour nous.

L'absence de violence nous permettra à tous, Palestiniens, Jordaniens, Égyptiens et Israéliens — je pourrais ajouter Syriens et Libanais — d'atteindre un niveau de vie et une qualité de vie aujourd'hui considérés comme inimaginables. Cela n'est pas un rêve inaccessible. Une fois les pourparlers en cours achevés, nous entamerons des négociations avec l'Autorité palestinienne sur le statut de paix définitif.

J'ai demandé l'ouverture de ces négociations, il y a un an. Malheureusement, ma proposition avait été rejetée. Cette phase n'a pris que trop de retard. Mais comme l'a dit le regretté Yitzhak Rabin, aucune date dans les accords d'Oslo n'est sacro-sainte; aucune date-butoir n'a été respectée; les accords ne sont pas pour autant devenus caducs. Les accords d'Oslo ne sont pas une affaire de délais; leur finalité est essentiellement d'aboutir à un accord de paix par la négociation.

La proclamation unilatérale et arbitraire d'un État palestinien, au mépris de cette finalité, constituerait une violation fondamentale des accords d'Oslo. Elle causerait l'effondrement total du processus. J'exhorte vivement l'Autorité palestinienne à ne pas agir ainsi. De telles mesures entraîneraient inévitablement des réponses unilatérales de notre part, ce qui ne serait bon ni pour les Palestiniens, ni pour Israël, ni pour la paix.

Nous devons continuer de négocier sérieusement et sans relâche tant que nous ne serons pas parvenus à un accord de paix définitif. Il n'y a pas d'autre issue.

À quoi ressemblerait une telle paix? Je pense qu'une paix réussie assurerait l'équilibre suivant : les Palestiniens auraient tout pouvoir pour gérer leur vie et aucun pouvoir pour nous menacer. Ils auront le contrôle de tous les aspects de leur société, le droit, la religion et l'éducation, l'indus-

trie, le commerce et l'agriculture, le tourisme, la santé et les services sociaux. Ils pourront s'épanouir et prospérer; ce qu'ils ne pourront pas faire, c'est mettre en danger notre existence. Nous avons le droit de faire en sorte que l'entité palestinienne ne devienne pas une base pour des forces hostiles, y compris des forces étrangères. Nous avons le droit de faire en sorte qu'elle ne devienne pas une base ou un sanctuaire pour les terroristes. Dans certains cas, une telle base serait toute proche : c'est comme si à New York il y avait une base à cinq blocs d'ici et sans l'East River pour nous protéger. Nous parlons là de quelque chose qui n'est pas hypothétique.

Alors que je préparais ce discours, j'ai appris qu'il y avait eu un attentat terroriste — un de plus — dans une gare routière à Jérusalem. Heureusement, personne n'a été tué. Mais pouvons-nous jamais être sûrs? Nous recherchons une paix pacifique, non violente, une paix sans terreur, la seule paix qui ait un sens.

De même, nous ne pouvons accepter la menace mortelle d'armes telles que les missiles antiaériens sur les collines qui dominent nos villes et nos terrains d'aviation. Si des représentants devaient atterrir sur l'aéroport de Tel-Aviv, comme beaucoup l'ont fait, leur avion pourrait être menacé par l'incapacité d'Israël, dans le cadre d'un accord de paix permanent, de contrôler l'importation de ces armes mortelles. C'est là le grand problème à résoudre dans les négociations sur le statut permanent : comment réaliser une paix durable, respectant l'équilibre entre l'autonomie palestinienne et la sécurité d'Israël? Cette paix ne peut se faire que par la négociation. Il n'y a pas d'autre voie.

Nous voulons aussi négocier pour la paix avec le Liban et la Syrie. Comme les représentants le savent, il y a plus de six mois notre gouvernement a annoncé une initiative pour la mise en oeuvre de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité. Nous avons dit qu'Israël était prêt à se retirer du Sud-Liban, à condition qu'il y ait des dispositifs de sécurité pour assurer la sécurité de la population civile des deux côtés de la frontière libano-israélienne.

Je peux dire que je me trouve aujourd'hui dans une position étrange; je propose de nous retirer d'un pays arabe et ce sont des Arabes qui refusent de négocier ce retrait. Mais je dis également que nous restons pleins d'espoir et que nous n'avons pas renoncé à cette initiative.

La paix avec la Syrie et le Liban permettra de boucler le cercle de paix avec nos voisins immédiats. Mais pour que nous puissions réaliser une paix durable dans notre région, il faut s'attaquer aux dangers alarmants qui continuent à

distance de menacer l'existence même d'Israël. Tant l'Iran que l'Iraq poursuivent leurs efforts en vue d'acquérir des armes non classiques et des missiles balistiques à portée stratégique. L'Iran vient de tester avec succès un missile à portée intermédiaire. L'Iraq a déclaré qu'il n'accepterait plus les inspections internationales de ses programmes non classiques prescrites par les résolutions du Conseil de sécurité.

Tout cela menace non seulement Israël mais toutes les nations représentées dans cette salle. Entre les mains des régimes dévoyés du Moyen-Orient, les armes de destruction massive pourraient représenter une menace plus grande pour le monde et pour la paix mondiale que tout ce que nous avons connu dans le passé. Je tiens à mettre les membres en garde contre autre chose : se laisser bercer par les propos doucereux des dirigeants de ces régimes et se laisser aller à l'inaction seraient répéter les pires erreurs de ce siècle. Ce qu'il nous faut, c'est une action internationale concertée pour prévenir la catastrophe.

Or c'est, après tout, pour cela que cet organe a été créé. Et s'il veut se montrer à la hauteur des espoirs que ses fondateurs ont mis en lui, il lui faudra être beaucoup plus habile à distinguer entre les agresseurs fanatiques et leurs victimes désignées. Je pense que l'ONU peut contribuer à favoriser un climat de paix et de stabilité dans notre région en encourageant la remise en service des comités multilatéraux conçus lors de la Conférence de Madrid. En s'attendant à des questions comme le développement économique régional, la maîtrise des armements, le problème des réfugiés, l'eau et l'environnement, ces comités peuvent beaucoup contribuer à la construction de la paix.

Mais en fin de compte, comme dans tout conflit, les décisions cruciales doivent être prises par les peuples du Moyen-Orient eux-mêmes. C'est à eux de décider si la région continuera d'être le théâtre du terrorisme et de la guerre ou si elle s'intégrera pleinement à une économie mondiale pacifique et prospère. La coopération et la paix peuvent donner au Moyen-Orient une position de premier rang dans le monde du prochain millénaire. La violence, le terrorisme et la guerre le vouent au contraire à la stagnation et à la misère.

Au plus profond de nos coeurs, nous savons quel choix nous voulons faire pour nos enfants. Mon épouse et moi-même espérons que lorsque nos deux jeunes fils seront grands, leur rivalité avec les jeunes Palestiniens, les jeunes Égyptiens, ou les jeunes Jordaniens, Syriens et Libanais, ne s'exprimera que sur les terrains de football et dans les joutes oratoires à l'université.

L'espérance est la caractéristique du peuple juif. C'est d'ailleurs aussi le nom de notre hymne national. C'est cela qui nous a permis, malgré des persécutions sans précédent, malgré les plus horribles calamités que puissent connaître un peuple ou une nation, de contribuer autant que nous l'avons fait, en nous accrochant à l'espoir, au progrès de l'humanité depuis 4 000 ans. Et cet espoir est reflété dans la prière que nous faisons en cette semaine du nouvel an juif. C'est un vœu que nous adressons depuis notre capitale éternelle Jérusalem, ville de la paix, à tous nos voisins et à tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui : «Puissent nos malédictions finir avec l'année qui s'achève, pour qu'une nouvelle année commence avec ses bénédictions». *Shana tova* - bonne année à tous.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre du logement, de la construction et des affaires religieuses de l'État d'Israël de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Benjamin Nétanyahou, Premier Ministre et Ministre du logement, de la construction et des affaires religieuses de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Inde

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Inde.

M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Inde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Vajpayee (Inde) (*parle en hindi; interprétation à partir de l'interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous vous souhaitons plein succès dans nos efforts communs à l'Organisation des Nations Unies et vous offrons notre pleine coopération. Nous remercions votre prédécesseur de son dévouement et de sa

contribution et le félicitons du travail effectué tout au long de l'année dernière.

J'ai pris la parole pour la première fois devant cette Assemblée comme Ministre des affaires étrangères, en 1977. Depuis, j'ai eu pendant de nombreuses années le privilège de participer à des sessions de l'Assemblée générale, mais sans responsabilité ministérielle. Je prends acte avec gratitude de la confiance des Premiers Ministres successifs. Cela représente aussi pour moi le consensus sur les intérêts nationaux et la politique étrangère de l'Inde. L'année 1977, où j'ai pour la première fois pris la parole devant l'Assemblée générale, a été à plus d'un titre un tournant de l'histoire de l'Inde. Le gouvernement Janata était une coalition de nombreuses factions qui se sont unies pour redonner au peuple foi dans la démocratie. Depuis lors, nous avons changé maintes fois de gouvernement, mais la conscience politique du peuple et sa foi dans les institutions qui soutiennent notre système constitutionnel ont été inébranlables. Aujourd'hui, lorsque je viens à cette tribune en qualité de Premier Ministre, j'y viens au nom d'une autre coalition. L'Inde a montré que la démocratie peut s'enraciner dans un pays en développement. J'ai confiance que l'expérience de l'Inde prouvera que la démocratie peut également être la base d'une croissance économique stable et durable dans les sociétés en développement. C'est la voie qu'a choisie le peuple de l'Inde et ma présence devant l'Assemblée aujourd'hui est comme le symbole de cette nouvelle Inde renaissante.

M. Chkheidze (Géorgie), Vice-Président, assume la présidence.

Le monde des années 70 s'est estompé dans la brume de l'histoire. Les contraintes aliénantes de la guerre froide ont disparu. Ces 20 dernières années ont été marquées notamment par l'essor de la démocratie dans le monde entier. Par la force de l'exemple, nous avons été un des auteurs du triomphe de la démocratie. C'est de cela que vient notre désir de voir l'ONU elle-même se démocratiser. Un organe international qui ne reflète pas l'évolution des réalités internationales, et n'évolue pas avec elles, s'expose inévitablement à manquer de crédibilité. Nous sommes donc favorables à une ONU revitalisée et plus efficace, qui réponde mieux aux préoccupations de la grande majorité de ses États Membres et qui soit mieux à même de relever les défis qui nous attendent au XXIe siècle.

Le Conseil de sécurité ne représente pas la réalité contemporaine; il ne représente pas la démocratie dans les relations internationales. Au lendemain de la guerre froide, il a acquis la liberté d'agir, mais l'expérience montre que le

Conseil n'agit que lorsque cela convient à ses membres permanents. L'expérience de la Somalie n'est pas à l'honneur du Conseil de sécurité — et il y a d'autres exemples. Les opérations de maintien de la paix ne peuvent être le reflet de priorités occultes et de sensibilités politiques inavouées.

Il n'y a qu'un seul remède : une infusion de sang nouveau. Le Conseil de sécurité doit devenir plus représentatif de la composition de l'Organisation des Nations Unies. Des pays en développement doivent devenir membres permanents. C'est un droit pour le monde en développement. La présence de certains pays en développement comme membres permanents est incontournable pour que le Conseil de sécurité puisse s'acquitter efficacement de ses responsabilités, d'autant plus que le Conseil agit presque exclusivement dans le monde en développement. Il n'est donc que normal que, pour les décisions touchant le monde en développement, ces pays aient leur mot à dire, sur un pied d'égalité. Parallèlement à d'autres mesures, il faut aussi une réforme qui augmente le nombre de membres non permanents du Conseil pour que davantage de pays en développement puissent y siéger. Mais ce n'est pas suffisant, car tant que le pouvoir réel au sein du Conseil est détenu par les membres permanents, les intérêts du monde en développement ne seront pas défendus ni protégés, à moins que des pays en développement ne deviennent membres permanents sur un pied d'égalité avec les membres permanents actuels. Ce n'est qu'ainsi que le Conseil sera un instrument efficace permettant à la communauté internationale de relever des défis actuels et futurs.

Bien sûr, les nouveaux membres permanents devront être capables de s'acquitter de leurs responsabilités. L'Inde estime qu'elle en est capable, et comme nous l'avons déjà dit de cette tribune, nous sommes prêts à accepter la responsabilité de membre permanent, et nous pensons que nous sommes qualifiés pour cela.

Le jour où la démocratie deviendra une norme universelle, et où l'ONU reflétera cette démocratie dans ses institutions et son fonctionnement, sera un jour faste. Cependant, les sociétés démocratiques et ouvertes doivent affronter un fléau : le terrorisme. Le défi pour des pays comme le mien et d'autres démocraties est de maintenir notre ouverture, de protéger les droits individuels tout en étant inflexibles face aux terroristes. Plusieurs orateurs qui m'ont précédé ont rappelé le lourd tribut que les terroristes ont fait payer partout dans le monde, profitant de la confiance qui caractérise les sociétés ouvertes. Je rappelle que le sommet du Groupe des Sept avait, il y a près de 20 ans, identifié le terrorisme comme l'une des plus graves menaces

contre les sociétés civilisées. Des événements qui se sont produits depuis lors, notamment l'explosion du Kanishka d'Air India, celle de l'avion Pan Am au-dessus de Lockerbie, et les récents attentats de Nairobi et de Dar es-Salaam, n'ont fait que confirmer ce jugement.

Le terrorisme nous menace tous de la même façon. Le monde en fait quotidiennement les frais. C'est le plus odieux des crimes internationaux, la menace la plus funeste, pernicieuse et implacable pour la vie des hommes et des femmes dans les sociétés ouvertes, et pour la paix et la sécurité internationales. En Inde, nous avons eu affaire à un terrorisme aidé et encouragé par un pays voisin pendant près de deux décennies. Nous avons fait preuve de patience, mais il ne faut pas douter de notre résolution à relever ce défi. Les tentacules du terrorisme se sont étendues dans le monde. Aujourd'hui, il est couplé au commerce illicite de drogues et d'armes et au blanchiment de l'argent. En somme, le terrorisme est devenu mondial et il ne peut être vaincu que par une action internationale organisée.

Nous devons l'affirmer une fois pour toutes : le terrorisme est un crime contre l'humanité. Des mesures unilatérales seraient difficiles à justifier aux yeux d'une société ouverte, et à plus forte raison aux yeux de la communauté internationale. Toutes les sociétés ouvertes et pluralistes devraient chercher prioritairement à développer des moyens collectifs de contrer cette menace. Au sommet de Durban, le Mouvement des pays non alignés a demandé qu'une conférence internationale soit organisée en 1999 pour mettre au point cette réaction collective. Nous recommandons résolument que la conférence de 1999 lance un processus de négociation sur une convention internationale prévoyant des mesures collectives contre des États et des organisations qui inspirent, aident et encouragent le terrorisme.

En ce cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, on se rend de plus en compte que les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques constituent un tout indissociable. Les analyses faites ces dernières années par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés montrent clairement qu'il y a un cercle vicieux : les violations des droits économiques, sociaux et culturels conduisent inévitablement aux violations des droits civils et politiques. L'indice de développement humain donne aux critères économiques un poids relatif plus élevé pour les pays en développement que pour les pays développés, soulignant ainsi l'importance du droit au développement. Il est donc regrettable qu'à cause du caractère absolu que l'on veut donner aux droits de l'homme, ceux-ci éclipsent trop souvent le droit au développement.

L'Inde a ratifié tant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. D'autres institutions de notre pays — la Commission nationale des droits de l'homme, des médias libres et un appareil judiciaire indépendant — s'emploient à ce que tous les citoyens jouissent des droits énoncés dans les statuts internationaux des droits de l'homme. Nous sommes convaincus qu'à moins que des progrès ne soient faits dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement, le monde continuera d'être le théâtre de conflits internationaux menant à des migrations, à des déplacements de populations et à des violations des droits de l'homme.

Au cours de ces dernières années du XXe siècle, le défi du désarmement nucléaire est une autre tâche prioritaire pour la communauté internationale. Nous avons réussi à interdire les armes chimiques et biologiques ces dernières décennies. Notre siècle a vu naître l'arme nucléaire et a aussi vécu la tragédie de son utilisation. Nous devons faire en sorte que cette arme de destruction massive ne soit pas léguée au siècle prochain.

Depuis un demi-siècle, l'Inde s'attache sans relâche à poursuivre l'objectif de la paix internationale, assortie de la sécurité universelle à laquelle tous aspirent légitimement, garantie par le désarmement mondial. Ce sont là les principes essentiels de notre sécurité nationale. L'Inde a, au fil des années, cherché à renforcer sa sécurité nationale en encourageant un désarmement nucléaire général, convaincue qu'un monde exempt d'armes nucléaires renforcerait tant la sécurité du monde que la sécurité nationale de l'Inde.

Les négociations sur un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ont commencé en 1993; selon le mandat des négociateurs, ce traité devra contribuer efficacement à la non-prolifération des armes nucléaires sous tous les aspects, au processus de désarmement nucléaire et, par conséquent, au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. L'Inde a participé activement et de façon constructive aux négociations, et a cherché à placer le Traité dans le cadre du désarmement en proposant son couplage avec un calendrier précis pour l'élimination universelle de toutes les armes nucléaires.

Les propositions de l'Inde n'ont pas été acceptées, on le sait. Le Traité, tel qu'il a été formulé, n'a pas été accepté par l'Inde pour des raisons de sécurité nationale. Nous avons explicitement fait part des causes de notre refus, à savoir que bien que notre position ait été clairement présentée, le texte du Traité faisait que sa signature et sa ratifica-

tion par l'Inde était une condition préalable à son entrée en vigueur. Consciente de la dégradation de notre sécurité, qui nous a conduits à rester à l'écart du TICE en 1996, l'Inde a procédé à une série limitée de cinq essais souterrains, les 11 et 13 mai 1998. Ces essais étaient essentiels pour assurer une dissuasion nucléaire crédible à l'appui de la sécurité nationale de l'Inde dans un avenir proche.

Ces essais ne signifient pas que l'Inde est moins attachée à la poursuite du désarmement nucléaire mondial. Après avoir achevé ce programme limité d'essais, l'Inde a annoncé un moratoire volontaire des explosions nucléaires souterraines. Nous avons exprimé notre volonté de formaliser *de jure* cette obligation. En annonçant un moratoire, l'Inde a déjà accepté l'obligation fondamentale du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En 1996, l'Inde n'aurait pu accepter cette obligation car une telle entrave aurait porté atteinte à notre capacité et mis en danger notre sécurité nationale.

Après avoir harmonisé ses impératifs nationaux et ses obligations de sécurité, l'Inde souhaite reprendre la coopération avec la communauté internationale; elle a entrepris des discussions avec des interlocuteurs clefs sur des questions diverses, y compris celle du TICE. Nous sommes prêts à mener à bien ces discussions afin que le TICE entre en vigueur au plus tard en septembre 1999. Nous espérons que d'autres pays, ainsi qu'il est indiqué dans l'article XIV du Traité, y adhéreront sans condition.

Après de longs débats, la Conférence du désarmement de Genève est maintenant en mesure d'entamer des négociations sur un traité qui interdira la production de matières fissiles pour les armes nucléaires ou d'autres engins nucléaires explosifs. Une fois encore, nous sommes conscients qu'il s'agit là d'une mesure partielle. La conclusion et l'entrée en vigueur d'un tel traité n'éliminera pas les arsenaux militaires existants. Nous participerons cependant à ces négociations en toute bonne foi afin de veiller à ce que le traité soit non discriminatoire et réponde aux impératifs de sécurité de l'Inde. L'Inde accordera une grande attention à toutes les autres initiatives multilatérales en la matière durant les négociations de la Conférence du désarmement.

En tant qu'État responsable attaché au principe de la non-prolifération, l'Inde a pris la décision de ne pas exporter d'armes ou de technologies nucléaires à d'autres pays. Nous possédons un système efficace de contrôle des exportations que nous renforcerons si besoin est, notamment en mettant à jour et rendant plus efficaces les listes de contrôle des équipements et des technologies, dans le contexte d'une Inde nucléarisée. Par ailleurs, étant un pays en développe-

ment, nous sommes conscients que la technologie nucléaire comporte un certain nombre d'applications pacifiques et nous continuerons de coopérer activement avec les autres pays dans ce domaine, conformément à nos engagements internationaux.

Il y a quelques semaines, au sommet du Mouvement des Pays non alignés à Durban, l'Inde a proposé, et le Mouvement a accepté, qu'une conférence internationale soit tenue, de préférence en 1999, en vue d'aboutir avant la fin du millénaire à un accord sur un programme échelonné d'élimination complète de toutes les armes nucléaires. J'engage tous les membres de la communauté internationale, et en particulier les autres États dotés d'armes nucléaires, à se joindre à cet effort. Faisons le voeu que, lorsque nous nous retrouverons ici dans le prochain millénaire, ce sera pour nous réjouir d'avoir pris l'engagement que l'humanité ne sera plus jamais victime de l'arme nucléaire ou de la menace de son utilisation.

Les années 90 n'ont pas répondu à nos espoirs, en particulier en ce qui concerne l'économie mondiale. Le triomphalisme qui avait accueilli la vague du capitalisme mondial cède maintenant la place à la prudence et au réalisme. Ce qui était considéré comme une grippe asiatique se propage maintenant vers les autres continents.

Le postulat affirmant que le libre mouvement des capitaux encourage le développement économique et que les marchés financiers mondiaux ajusteraient les taux de change, est erroné. En fait, les «capitaux virtuels», ne provenant pas d'une activité économique productive, ont proliféré. Or, ces capitaux virtuels ont de puissants effets réels, car les mécanismes de régulation nationaux ne sont pas capables d'amortir l'impact des mouvements rapides de devises. Leur instabilité à court terme ne suit pas une logique économique mais la rumeur et les impressions, et cela engendre un cercle vicieux. Dans les pays en développement et dans les capitales financières occidentales, on admet de plus en plus aujourd'hui que la libéralisation prématurée des mouvements de capitaux est la cause essentielle de la crise actuelle.

Cela signifie-t-il que le monde doit tourner le dos à la mondialisation? La réponse est certainement «non». L'interdépendance économique croissante est due aux impératifs technologiques mais nous devons apprendre à gérer le changement. L'Inde n'a pas été touchée aussi durement que certains autres pays, essentiellement parce que nous avons adopté une politique plus prudente. Cependant, la chute du cours des produits de base — qui a baissé de 30 % en un an — et la réduction de 50 % des flux nets de capitaux vers

les pays émergents freineront partout la croissance, y compris dans le monde développé.

Je dois souligner que des dirigeants démocratiquement élus dans une société en développement ouverte, telle que l'Inde, doivent faire face à un autre défi. Nous ne pouvons laisser un marché libre débridé aggraver encore les disparités économiques et sociales. Nous avons besoin d'instruments politiques visant à réduire ces disparités et à créer un environnement plus stable à long terme. De telles mesures sont indispensables dans une démocratie responsable, mais elles ne sont nullement incompatibles avec une libéralisation bien gérée.

Il est grand temps d'entamer un nouveau dialogue international sur l'avenir de l'économie mondiale interdépendante. C'est une tâche que doivent affronter les États souverains représentés ici et qui ne peut être laissée simplement à la dynamique des marchés non réglementés.

Je pense que je m'exprime au nom de tous en disant que nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle. Cette expression est triviale mais nous sommes conscients qu'un nouvel univers passionnant est à notre portée. Il y a plusieurs siècles, Isaac Newton disait de ses découvertes scientifiques que c'étaient des galets sur une plage, alors qu'un océan de vérité restait encore à découvrir. Ce grand savant était trop modeste, mais je crois que nous naviguons maintenant sur cet océan. Nous avons fait des découvertes passionnantes et nous en ferons encore bien d'autres pour le progrès de l'humanité.

Pourtant, nous avons l'impression que tout ne va pas pour le mieux. Un certain malaise règne dans le monde. Presque partout des forces bouillonnent sous une surface tranquille; elles menacent les acquis de ce siècle et semblent conduire le monde vers le sectarisme, la violence et un exclusivisme malsain.

Le message qu'apporte l'Inde n'est pas nouveau; toutes les religions l'ont déjà formulé. Mais nous avons su conserver les principes de liberté, d'égalité et de tolérance et nous les mettons en pratique dans nos vies quotidiennes. Si nous voulons que le monde du XXIe siècle soit meilleur que celui que nous avons connu jusqu'à présent, ces valeurs doivent triompher. L'histoire nous a montré que c'est plus facile à dire qu'à faire. Pourtant, alors que ce monde devient toujours plus interdépendant, nous n'avons pas d'autre choix. Le monde et ses dirigeants doivent trouver la volonté de relever ces défis et d'entrer dans un âge nouveau avec une vision nouvelle. C'est notre tâche et l'Inde est prête à

apporter son entière contribution au cours de cette période difficile.

Je conclurai en citant un ancien «sloka» des Rig Veda, composé il y a un millier d'années en sanscrit, qui est la langue la plus ancienne du monde.

«Svastir manushebhyaha
Oordhvam Jugatu beshajam
Sam no astu dvipathe
Sam Chathusthpate
Om Shanti, Shanti, Shanti»

Cela signifie : Que tous les êtres humains soient prospères. Que la faune et la flore, qui sont la source de vie de tous les êtres, soient abondantes. Que règne l'harmonie parmi tous les bipèdes. Que règne l'harmonie parmi tous les quadrupèdes. Que règne la paix, la paix, la paix.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République de l'Inde de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bronislaw Geremek, Ministre des affaires étrangères de la Pologne.

M. Geremek (Pologne) (*interprétation de l'anglais*) : Tout d'abord, je félicite le Président et lui adresse tous mes vœux de succès dans l'exercice de ses hautes responsabilités. La délégation polonaise fera de son mieux pour l'aider à s'acquitter de ses importantes fonctions.

Je tiens également à rendre hommage au Président sortant, M. Hennadiy Oudovenko, homme d'État éminent d'un pays avec lequel nous entretenons des relations de bon voisinage et de coopération, l'Ukraine, pour sa direction avisée des travaux de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée.

Au Secrétaire général, M. Kofi Annan, je tiens à donner l'assurance non seulement de notre respect et de

notre admiration, mais également de notre appui indéfectible aux efforts inlassables qu'il fait pour que l'Organisation des Nations Unies soit à la hauteur des attentes du XXIe siècle et des idéaux consacrés par la Charte.

Nous avons, en Pologne, un proverbe que l'on attribue ou aux Chinois ou aux Juifs — deux nations imprégnées de souffrance et de sagesse :

«Malheureux, tu vivras pour voir tes rêves se réaliser.»

J'ai pu personnellement vérifier la sagesse de ce proverbe. Il y a 10 ans, j'étais un dissident et c'est à peine si j'aurais osé rêver d'être un jour à la tête des affaires étrangères de ma nation libre, et en tant que tel, de présider l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), une organisation qui s'étend sur trois continents et cherche à promouvoir la sécurité et la coopération dans un monde déchiré par les conflits.

Et pourtant s'il y a 10 ans, j'avais imaginé qu'un tel avenir était possible, j'aurais probablement cru qu'un homme occupant une telle position pouvait effectivement contribuer à changer le monde, à le rendre meilleur et plus sûr. Comme beaucoup d'entre nous présents ici dans cette salle, j'ai dû constater les limites du pouvoir et en tirer les amères leçons. Ces leçons devraient nous enseigner l'humilité, et non pas nous servir d'alibi pour esquiver nos obligations.

Le monde est aujourd'hui meilleur et plus sûr qu'il ne l'était il y a 10 ans, avant la chute du mur de Berlin. Car toutes les souffrances inutiles, l'agonie de la faim, le fléau de la haine et des guerres ethniques, la honte du sous-développement, le mal de l'oppression que les êtres humains ont à subir à tant d'endroits sur cette planète, sont moindres qu'il y a 10 ans. Encore aujourd'hui, ceux qui infligent la souffrance essayent de dissimuler leurs actes, de faire croire qu'il ne se passe rien, et plus encore, que la souffrance est le plaisir, la guerre est la paix et l'oppression est la liberté. Mais l'hypocrisie, comme nous le savons tous, est l'hommage que le vice rend à la vertu.

Oui, le monde est devenu meilleur : combien de fois le mal n'a-t-il pas été empêché, esquivé ou atténué par l'action préventive des États concernés? Cette action peut être aussi simple que l'envoi de vivres là où il n'y en a pas ou aussi compliquée que l'effort militaire commun d'une dizaine de nations pour prévenir un nouveau déchaînement de la haine ethnique en Bosnie, et leur appui à la reconstruction de cette nation dévastée.

Le monde ne redeviendra jamais ce qu'il était. L'économie mondiale fait actuellement face au plus grand défi financier de ce dernier demi-siècle. Manifestement, les hommes politiques et les économistes pensent de plus en plus aux interventions sur les marchés et au contrôle des capitaux. Certes, une situation grave peut nécessiter des remèdes désespérés, mais le risque le plus grave pour l'économie mondiale, c'est de renoncer à l'idéal et aux principes du marché libre.

Les mesures visant à limiter la diffusion des armes de destruction massive sont clairement l'effet des efforts déployés pour consolider la paix et la sécurité internationales. Le progrès systématique du désarmement nucléaire pourrait être encore beaucoup plus notable si, en dehors des importants accords russo-américain et sino-américain, le Parlement de la Fédération de Russie, entendant l'appel que lui lance la communauté internationale, ratifiait les accords START II. Nous comptons et espérons que Moscou prendra cette décision indispensable sans plus attendre.

Nous saluons la décision de la Conférence sur le désarmement de Genève d'entamer des négociations sur un traité portant interdiction de la production de matières fissiles pour la production d'armes nucléaires et d'autres explosifs nucléaires. C'est là une mesure importante et indispensable pour continuer à consolider le régime mondial de non-prolifération des armes nucléaires.

Dans le même temps, nous observons avec préoccupation les faits récents survenus en Asie du Sud, qui représentent un vrai danger pour la paix et la sécurité internationales. Sans remettre en question le droit de toute nation à prendre des décisions souveraines sur des questions concernant sa sécurité nationale, nous considérons que rien ne justifie l'option nucléaire. Le fait que l'Inde et le Pakistan aient opté pour la voie de l'armement nucléaire est un grave affront aux idéaux personnifiés par Mahatma Gandhi.

De concert avec toute la communauté internationale, nous lançons aux dirigeants de l'Inde et du Pakistan un appel pour qu'ils s'abstiennent de toute mesure qui pourrait envenimer la situation dans le sous-continent indien et pour qu'ils deviennent immédiatement et sans condition parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

L'humaniste polonais du XVIe siècle, Jakub Przyłuski, a écrit :

«L'homme étant ... plus enclin à vivre en société que les abeilles, les fourmis ou les grues, vivre isolément est tout à fait contraire à la nature humaine. Tout seul,

l'homme ne pourrait ni se suffire à lui-même, ni venir en aide aux autres ... Et étant donné que la nature a établi une sorte d'affinité entre nous, et que la même définition s'applique à toute l'humanité, nous devons considérer comme abominable toute menace de l'homme contre l'homme.»

Que l'homme menace l'homme est, pour nous, à l'évidence une abomination. Mais la nature humaine, ou du moins ce qu'elle a de meilleur, nous pousse à venir en aide aux autres, d'autant plus qu'en assurant la sécurité d'autrui, nous renforçons la nôtre. En outre, comme ce sont en général les voisins qui connaissent le mieux les problèmes du voisinage, ils sont les mieux placés pour essayer de les résoudre. D'où l'importance croissante de la notion de sécurité collective qui est de plus en plus généralement acceptée. Mais nous devons tous en être conscients si nous voulons que l'Organisation réussisse à négocier la transition vers le XXIe siècle. L'ONU a grandi au-delà de nos espoirs et de nos attentes — à tel point que sa croissance échappe à notre contrôle.

Nombre des institutions spécialisées des Nations Unies s'acquittent discrètement et avec efficacité de leur important travail. Nous entretenons d'excellentes relations avec un grand nombre d'entre elles, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement qui a un bureau à Varsovie.

Il convient de féliciter le Secrétaire général des efforts qu'il déploie pour faire des Nations Unies un exemple de la façon dont les institutions mondiales peuvent fonctionner, plutôt qu'une caricature de ce qu'elles font réellement. Mais il ne peut le faire que s'il dispose de notre appui. Par ailleurs, nous ne pouvons plus retarder la réforme du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Je suis sûr que nous envisageons tous avec une certaine inquiétude ces changements car, sachant combien les choses auraient pu mal tourner, nous avons du mal à croire que la catastrophe ait pu être évitée jusqu'ici. L'ONU est mûre pour un changement.

Une des questions les plus pressantes à l'ordre du jour de la réforme de l'Organisation des Nations Unies concerne la crise financière. Il est vrai que cette dernière est due en grande partie à une mauvaise gestion des ressources et parfois à des dépenses excessives. Mais elle est au moins tout autant due au déficit causé par le refus de certains membres de s'acquitter de leurs contributions à temps. Il est vrai que c'est en grande mesure à cause de ces pressions qu'un climat favorable au changement est apparu au sein même de l'institution.

C'est devenu un cliché de dire que le maintien de la paix est sans effet lorsqu'il n'y a pas de paix à maintenir, et que le rétablissement de la paix est impossible si personne ne veut en assumer les coûts inévitables. Mais cela ne veut pas dire que le maintien de la paix soit inefficace. Une large gamme d'exemples — de Chypre à la République de Moldova — montre que c'est en fait le contraire. Mais même lorsqu'une opération de maintien de la paix est couronnée de succès, nous courons le risque, tout en maintenant la paix, de préserver en même temps les haines, les envies et les jalousies qui sont les causes premières des conflits. En ce sens, chaque opération de maintien de la paix doit également être une opération de rétablissement de la paix.

Les conflits armés entre États cèdent la place aux conflits internes comme c'est le cas au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie. Par conséquent, les forces de maintien de la paix des Nations Unies doivent souvent prendre une décision douloureuse : faut-il renoncer au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'État quand l'État en question est déchiré par une guerre civile? Nous demeurons convaincus que lorsqu'il y a une menace directe à la paix et à la sécurité, les Nations Unies doivent disposer des moyens nécessaires pour s'acquitter de leur rôle et ne pas demeurer indifférentes aux souffrances humaines.

La Pologne est fière d'avoir toujours participé aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies, conformément à notre vieille tradition de lutte «pour la liberté, aussi bien la vôtre que la nôtre». Nous fournissons actuellement le contingent le plus important pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous sommes convaincus que l'ONU ne devrait pas tolérer que les hommes et les femmes qui servent sur le terrain sous le drapeau des Nations Unies aient à faire le sacrifice de leurs vies. La sécurité de ceux qui contribuent aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires doit être assurée.

Mon pays se trouve au centre des transformations que connaît l'Europe. Nos aspirations de devenir membres des structures politiques et militaires européennes et atlantiques sont en cours d'être satisfaites et de permettre ainsi la réalisation des rêves d'une nation longtemps soumise aux cataclysmes de l'histoire européenne. Mais loin de tourner le dos à nos voisins qui pour l'instant demeurent en dehors de ces structures, nous souhaitons intensifier notre coopération avec eux. Nous pensons que cela permettrait d'instaurer un meilleur climat sur le continent et que l'intérêt de nos voisins comme celui de nos alliés s'en trouveraient mieux servis.

Cela est particulièrement vrai de notre coopération avec d'autres nations d'Europe centrale. La Pologne, solidement ancrée dans les structures de sécurité collective et de coopération régionale, peut se développer dans la paix et la sécurité et contribuer considérablement au développement des autres. S'il y a un scénario dans lequel on gagne sur les deux tableaux, c'est bien celui-là.

Il serait arrogant et vain de croire que nous sommes en mesure de donner des leçons aux autres. Mais nous croyons sincèrement que notre expérience des 10 dernières années montre qu'il est possible aux nations de rompre avec l'autoritarisme en entreprenant des négociations — nous les avons appelées tables rondes — pour ensuite réussir à édifier un système démocratique fondé sur la primauté du droit, les libertés individuelles, l'économie de marché et la démocratie politique. À ceux qui, chez nous ou ailleurs, se proclament adeptes d'une autre option, fondée sur la spécificité présumée de leur culture, de leur histoire, de leurs coutumes et de leur condition, nous disons, «Réfléchissez bien. Ne gaspillez pas l'énergie créatrice de vos nations dans des expériences futiles et des réalisations grotesques.» Cela ne réussira pas. Et le temps est une ressource qu'aucun de nous ne peut se permettre de gaspiller.

Mais en même temps, à ceux qui disent «Suivez-nous, car l'histoire a montré que nous avons raison», nous aimerions dire que même entre amis il est possible de ne pas être d'accord. Nous ne croyons pas trop à l'efficacité des sanctions et des punitions. Nous croyons plutôt que les nations doivent se développer à leur rythme. Nous ne pouvons que leur offrir notre aide.

Nous le voyons très bien dans le fonctionnement de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) que mon pays a l'honneur de présider cette année. Il serait difficile d'imaginer un groupe de nations plus diverses sur le plan géographique, historique, économique, culturel et politique. Assumant la présidence de cette organisation pour l'année 1998, nous avons eu à faire face à d'importantes questions et d'importants défis. Une organisation héritée du passé est-elle en mesure de relever les défis de l'avenir? A-t-on besoin d'elle à une période à la fois de mondialisation et de régionalisation, une période de multipolarité alors même que nous nous efforçons de parvenir à une universalisation de la civilisation mondiale? Pourra-t-elle prévenir les conflits et régler les relations entre États?

La présidence polonaise a commencé à un moment de changements considérables des structures de la sécurité

européenne : au moment où l'Alliance de l'Atlantique Nord a décidé de s'élargir; où un conflit a éclaté au Kosovo, menaçant l'Europe du Sud-Est de déstabilisation; où les pays de l'Asie centrale issus de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques ont indiqué qu'ils souhaitaient adhérer aux valeurs qui sont à la base de l'OSCE; et où les symptômes d'une autre crise sont apparus en Russie. La question s'est alors posée de savoir comment intégrer l'activité de l'OSCE et les efforts de l'Organisation des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité.

Nous avons trouvé des réponses constructives et positives à un grand nombre de ces questions. Il s'est avéré nécessaire d'organiser tous les États de la région sans exception, de Vancouver à Vladivostok, en une association afin de faire face aux menaces héritées de la guerre froide. Deux priorités ont été mises en évidence : prévenir les conflits en s'attaquant à leurs racines dès qu'elles apparaissent et renforcer les droits de l'homme et la démocratie — ce que l'OSCE appelle la «dimension humaine». Nous nous sommes également attaqués à la tâche ambitieuse de préparer une Charte de sécurité européenne qui facilitera la coopération pour la sécurité au sein de l'OSCE et permettra à tous les États, indépendamment de leur appartenance à des alliances ou à d'autres groupes, de participer aux efforts communs d'édification d'une Europe sûre, démocratique et unie.

Nous ne voulons pas que la communauté de l'OSCE ait un centre ou des périphéries ni qu'il y ait en son sein des États plus ou moins «égaux» que les autres. Dans de nombreux cas, comme ceux des conflits au Kosovo ou au Tadjikistan, la leçon a été amère. Une des conclusions que nous en avons tirées est que dans le monde d'aujourd'hui, aucune organisation ne peut agir seule. Le renforcement des normes de coopération entre civilisations au sein de l'OSCE doit s'accorder avec l'activité d'autres organisations, en l'occurrence l'ONU, l'Union européenne, l'Alliance de l'Atlantique Nord, le Conseil de l'Europe et les organisations sous-régionales telles que le Conseil des États baltes.

Nous avons besoin de cette solidarité. Je voudrais rappeler la résolution adoptée hier par le Conseil de sécurité concernant le Kosovo : c'est un exemple d'unité et de solidarité qui, j'espère, sera un message incitant à arrêter la violence dans la région et à mettre un terme aux activités de tous ceux qui tentent d'y imposer la violence, la répression et le terrorisme.

L'OSCE a su mener une diplomatie préventive. Nous l'avons fait ensemble et c'est ensemble que nous avons renforcé notre sécurité collective. Nous avons lancé une

série de projets dans pratiquement toutes les sphères imaginables de l'activité humaine. En toute justice, il faut bien reconnaître que des conflits ont été évités ailleurs : dans les Balkans, en Asie centrale, dans le Caucase. Nous ne prétendons pas être un modèle pour les autres. L'Organisation elle-même s'est développée pratiquement par hasard; c'est un groupement fortuit de membres des deux blocs de la guerre froide. Mais nous avons réussi à gérer la transition et à établir des normes que nous essayons tous de respecter. D'autres régions où s'opposent des intérêts conflictuels pourraient peut-être tirer parti de notre expérience, qu'il s'agisse de nos réussites ou de nos échecs.

Au Moyen-Orient, nous devons nous attendre à une époque difficile et semée d'embûches. La Pologne souhaite ardemment une paix juste, durable et globale dans cette région. C'est pourquoi nous sommes profondément préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et nous appuyons fermement tous les efforts visant à relancer ce processus sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, des principes de la Conférence de Madrid et des accords d'Oslo.

À maints égards, le monde est maintenant plus sûr et meilleur qu'il y a 10 ans. Mais de nouvelles menaces et de nouveaux dangers sont apparus. Nous devons nous opposer au terrorisme et le vaincre. La Pologne continue de promouvoir l'idée d'élaborer une convention mondiale contre la criminalité organisée qui devrait susciter une coopération large et efficace entre les États, car aucun État ne peut à lui seul combattre avec succès la criminalité transnationale organisée.

Les frontières s'estompent, la criminalité ordinaire se fond avec les mafias, lesquelles sont en contact avec les réseaux de terroristes qui trouvent des appuis dans plus d'une capitale. Les drogues et les armes sont devenues des monnaies du diable qui ont cours universellement à la place des monnaies classiques, les profits tirés des unes servant à diffuser les autres dans un vaste complot contre la vie humaine elle-même. C'est une culture de la mort que celle qui rallie ceux qui placent les armes et les drogues entre les mains des jeunes et qui leur apprennent à haïr les autres parce qu'ils n'ont pas la même foi, la même race ou la même nation. Nous ne saurions combattre ce mal avec la même audace, la même célérité et la même fourberie. Cependant, nous pouvons continuer d'appuyer l'autre choix qui s'offre à nous, à savoir, une culture de la vie fondée sur le respect de l'individu, de ses droits inaliénables, de sa dignité et de sa liberté. Cela veut dire, de manière générale, que tous les États doivent s'attacher résolument à appliquer les conventions fondamentales qui garantissent ces valeurs,

et non seulement à les appliquer dans nos pays, mais aussi à refuser toute tolérance face aux violations commises à l'étranger.

Parmi toutes ces conventions, aucune n'est peut-être plus importante que la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous venons de célébrer solennellement le cinquantième anniversaire. Or, parmi les États dont les représentants ont fait part de leur attachement à ce document, certains refusent à leurs citoyens ces droits fondamentaux que la Déclaration garantit. De toute évidence, les intérêts politiques puissants qui expliquent ces comportements ne vont pas facilement céder face à de simples déclarations et la communauté internationale démocratique ne saurait recourir à la force pour affirmer ses valeurs.

Nous sommes fermement convaincus que nous devons continuer d'adapter les mécanismes de promotion des droits de l'homme de l'ONU à l'évolution de la situation dans ce domaine. Le plus grand problème auquel nous nous sommes heurtés ces dernières années a été le problème des violations nombreuses des droits de l'homme dans le contexte des conflits armés et des tensions internes. Pendant des années, la communauté internationale n'a rien pu faire face à ce problème, bien qu'entre-temps l'ONU ait mis sur pied une importante capacité de maintien de la paix. Ce n'est qu'après l'expérience traumatisante de l'ex-Yougoslavie et de la région des Grands Lacs que nous avons changé d'approche.

«Aucun homme n'est une île»; aucun État n'est une île. Comme le disait le poète polonais que je viens de citer, étant liés par une même définition de notre humanité, nous ne pouvons qu'essayer d'atteindre le noble objectif qui s'incarne dans le nom de cette Organisation : les Nations Unies, unies dans notre humanité commune, unies sur notre planète et unies pour notre avenir.

Allocution de M. Mesut Yilmaz, Premier Ministre de la République de Turquie

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre de la République de Turquie.

M. Mesut Yilmaz, Premier Ministre de la République de Turquie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir le Premier Ministre de la République de Turquie, S. E. M. Mesut Yilmaz et de l'inviter à prendre la parole.

M. Yilmaz (Turquie) (*interprétation de l'anglais*) : Je prends la parole aujourd'hui pour la première fois devant cette Assemblée générale en ma qualité de premier ministre. J'étais venu ici lorsque j'étais Ministre des affaires étrangères et que les vents du changement emportaient avec eux l'ère de la guerre froide. Je me souviens de l'optimisme partagé par bon nombre d'entre nous qui espéraient voir l'avènement d'un système international plus humain et plus harmonieux. Je me souviens des cris de joie qui fusaient lorsque la liberté, la démocratie et l'économie de marché triomphaient dans le monde.

En effet, plusieurs changements importants ont eu lieu depuis. De nouveaux États se sont joints à la famille des nations. Les valeurs contemporaines se sont imposées plus largement et plus solidement. Le climat international longtemps conditionné par les divisions idéologiques s'est dissipé. Jamais auparavant dans l'histoire récente les nations ne se sont autant ralliées autour de valeurs communes.

Mais la médaille a son revers. La fin du XXe siècle est remplie de paradoxes et de contrastes. Pour les plus chanceux d'entre nous, le monde n'a jamais offert autant : une meilleure éducation, une meilleure médecine, plus de prospérité. Mais ces fruits du progrès sont refusés à la vaste majorité de la population de la planète. Le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté absolue est en hausse.

Il est vrai que notre sécurité s'est globalement améliorée. Mais la résurgence de l'agression, du nationalisme ethnique extrémiste, du tribalisme, de l'intégrisme religieux, du racisme, de la xénophobie et de la discrimination culturelle crée de nouvelles menaces pour la paix et la stabilité internationales. L'intolérance culturelle et religieuse engendre plus de conflits que jamais auparavant. Le terrorisme international, parrainé ouvertement par certains États, est devenu une terrible menace pour les sociétés civilisées. Les groupes souvent liés entre eux qui se livrent au terrorisme, à la criminalité organisée et au trafic de stupéfiants ébranlent notre sécurité et notre bien-être.

La menace d'un affrontement nucléaire entre les superpuissances a été éliminée; le danger de prolifération des armes de destruction massive plane toujours à l'horizon.

Les deux tendances opposées à l'oeuvre dans le monde — fragmentation et conflit d'une part, mondialisation et coopération de l'autre — appellent une analyse attentive et précise. Cette nouvelle dialectique définit le cadre dans lequel nous opérons. Il faut concilier et équilibrer l'intégrité de l'État-nation et les exigences d'un monde toujours plus interdépendant.

L'ONU a été notre réponse collective aux défis issus du passé. Elle a été édifée sur les cendres de la Deuxième Guerre mondiale. L'expérience amère de cette guerre a laissé sa marque sur la Charte et sur les règles qui régissent les travaux et les structures de l'Organisation. Il faut reconnaître que celle-ci a contribué à apporter la paix, la prospérité et l'espoir à des millions de personnes dans le monde. De fait, depuis 53 ans, l'ONU a géré des crises humanitaires très complexes et très diverses, allant des guerres civiles aux mouvements massifs de réfugiés et aux épidémies. Pour des millions de personnes dans le monde, l'ONU n'est pas une institution anonyme. Elle représente la différence entre la paix et la guerre. Elle offre de la nourriture à ceux qui subissent les affres de la famine et des médicaments à ceux qui sont à l'article de la mort. Mais, surtout, l'ONU demeure notre seul espoir pour un avenir meilleur, pacifique et sûr.

En ces temps d'épreuves et de changements, l'ONU est plus importante que jamais. C'est ici, à l'ONU, que nous devons combattre ensemble les forces de destruction. C'est ici que nous devons nous efforcer de consolider les institutions démocratiques, de protéger et promouvoir tous les droits de l'homme et les libertés fondamentales et de punir ceux qui sont responsables de crimes contre l'humanité.

C'est ici que nous devons ouvrir la voie du développement pour les nombreux pays qui sont prisonniers de la pauvreté. La misère dans laquelle ils vivent est un défi qui s'adresse à nous tous. Mais, surtout, l'ONU doit promouvoir la justice afin que la paix puisse durer.

Au seuil du nouveau millénaire, nous avons le devoir de donner un nouveau cap à l'ONU et d'établir une norme commune pour le comportement des pays.

Je suggère que nous déployions des efforts accrus dans les domaines suivants.

Le premier est celui de la prévention des conflits dans les zones de crise potentielle. Je crois qu'on ne manque pas d'information sur les crises qui couvent. Lorsqu'on commence à s'occuper d'une crise à l'ONU, elle a déjà acquis un caractère grave et souvent franchi le point de non-retour. La Bosnie en fournit l'exemple le plus tragique. Les organisations régionales devraient jouer un rôle plus efficace pour apaiser les tensions dès qu'elles apparaissent. Elles et l'ONU devraient mettre sur pied un mécanisme de coordination et de consultation efficace.

Le deuxième est celui de l'édification de la paix. Nous devons définir à cet égard une nouvelle démarche qui abou-

tisse à une sécurité durable. Même lorsqu'un cessez-le-feu est respecté ou que des élections ont été organisées, les bases sociales et institutionnelles semblent très fragiles. L'ONU doit pouvoir compter sur un programme et des experts qui aident les pays à mettre fin à un conflit.

Le troisième est celui du développement durable. Si l'ONU veut préserver sa crédibilité aux yeux de ses Membres, elle doit permettre aux peuples de s'affranchir de la pauvreté. Il doit y avoir une meilleure coordination entre l'aide de l'ONU, les efforts internationaux et les contributions des pays donateurs. Le financement est évidemment une préoccupation très importante, mais une stratégie coordonnée et rationalisée est tout aussi importante.

La priorité que l'ONU accorde depuis peu aux problèmes de l'Afrique est un bon point de départ. Cela devrait nous aider à mieux cibler nos efforts destinés à éliminer la pauvreté dans toutes les régions où elle sévit.

Le quatrième est celui de l'universalité des normes. Malgré toutes les déclarations solennelles, les conventions internationales et le cadre juridique existant, il ne semble pas que le temps des régimes discriminatoires et des normes qui ne s'appliquent pas à tous soit révolu. La division du monde selon des critères religieux, ethniques et culturels ouvre la porte aux catastrophes. Nous devons tous veiller à ce qu'aucun pays ne se sente victime de discrimination sur la base de son identité culturelle ou religieuse.

Le dernier est celui de la lutte contre le terrorisme. Nous devons supprimer cette grave menace qui pèse sur nos citoyens et nos pays. Je partage l'opinion exprimée par le Président Clinton. Nous devons placer la lutte contre le terrorisme en tête de notre ordre du jour. Aucun prétexte, aucune esquivance ne peuvent se justifier.

La tâche demandée à l'ONU a beaucoup augmenté. Nous convenons tous qu'une réforme est vitale. Nous appuyons les réformes de fond auxquelles procède le Secrétaire général. Nous estimons que la réforme doit être globale et s'appliquer également au Conseil de sécurité. Les efforts ponctuels et les expédients ne sont pas une solution. La représentativité du Conseil de sécurité doit être améliorée de façon à répondre aux attentes de la plus grande partie des Membres de l'ONU. Le Conseil doit devenir plus actif et plus transparent. La réforme doit amener le Conseil à rendre mieux compte de ses activités et à être plus efficace et plus démocratique, afin qu'il puisse affirmer son autorité et offrir une orientation morale.

La politique étrangère de la Turquie est définie par notre histoire, notre culture et notre situation géographique au confluent de l'Asie et de l'Europe. Elle correspond aux aspirations de notre peuple à la paix, à la stabilité et à la prospérité. En tant que pays démocratique et laïc peuplé principalement de musulmans, nous concilions notre héritage national avec une ferme volonté de modernisme.

Nous avons au sujet des divers problèmes et différends qui figurent à l'ordre du jour de la communauté internationale, une politique claire et cohérente. Nous nous opposons à l'agression et nous estimons qu'il ne faut tolérer aucune violation du droit international ou de la légitimité. Nous avons toujours prôné le règlement des différends par des moyens pacifiques et le dialogue. La Turquie a activement participé aux efforts de règlement pacifique des différends et nous apportons une importante contribution aux opérations de maintien de la paix et de rétablissement de la paix.

Nous vivons dans une région parcourue par de vastes courants d'instabilité et de conflit. Presque tous les grands problèmes qui inquiètent la communauté internationale, des Balkans au Caucase, du Moyen-Orient au Golfe, ont des répercussions sur notre sécurité et notre bien-être. Conscients de ces défis, nous avons assumé un rôle important dans les efforts visant à résoudre pacifiquement les conflits et à préserver la stabilité et la sécurité. Nous nous sommes employés à promouvoir la paix régionale par des initiatives de coopération régionale, dont la zone de coopération économique dans le bassin de la mer Noire et l'Organisation de coopération économique sont des exemples.

La région des Balkans est un terrain d'essai pour relever les défis de l'après-guerre froide. C'est là que nous devons prouver qu'une société multiculturelle et multiethnique peut vivre en paix et en harmonie. Nous pensons que nous avons tous tiré les amers enseignements de la tragédie en Bosnie-Herzégovine. Il ne faut pas qu'une telle tragédie puisse se reproduire.

Pourtant, les récentes violences au Kosovo, semblables à ce qui s'était passé en Bosnie-Herzégovine, relèvent de la même mentalité. Au sein de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie, le Kosovo doit retrouver son statut d'autonomie d'une manière qui donne satisfaction à tous les groupes ethniques.

La stabilité régionale est une condition *sine qua non* de la paix internationale. C'est pour cette raison que nous avons pris diverses initiatives pour résoudre les problèmes qui nous opposaient encore à certains de nos voisins. Un problème qui pesait sur les relations entre la Turquie et la

Bulgarie depuis près de 50 ans a été récemment réglé en toute bonne foi par les deux pays. Ce résultat démontre avec éclat que même les questions les plus complexes peuvent être réglées si les deux parties font preuve de volonté politique et de courage.

Plusieurs problèmes hérités du passé et liés entre eux, concernant essentiellement la mer Égée, continuent d'entacher les relations entre la Turquie et la Grèce. Nous espérons vivement qu'ils pourront être résolus par un dialogue constructif entre les deux pays sans exclure aucune des formules de règlement pacifique acceptées par les Nations Unies. Nous appelons le Gouvernement grec à se lancer dans un dialogue avec la Turquie.

La question de Chypre se trouve à un tournant crucial. La politique suivie par la Grèce et les Chypriotes grecs est une grave menace pour la sécurité de la République turque de Chypre-Nord et de la Turquie. Elle est également préjudiciable à la paix et à la stabilité dans l'est de la Méditerranée.

Sur le front militaire, les politiques des Grecs et des Chypriotes grecs ont alimenté les tensions sur l'île. L'heure du déploiement du système de missiles S-300 est proche.

Sur le front politique, la décision de l'Union européenne d'entamer des négociations en vue de l'accession des Chypriotes grecs a changé tous les paramètres et le cadre établi pour le règlement. Ce processus, hélas, ne sert qu'à perpétuer la division de l'île.

La Turquie appuie pleinement l'initiative présentée en ces moments critiques par le Président Denktas, le 31 août 1998. Cette proposition d'importance historique envisage la mise en place d'une confédération chypriote. Nous croyons qu'elle offre une perspective de règlement juste et durable; elle correspond aux réalités de l'île, protège les intérêts vitaux et légitimes de toutes les parties concernées et vise à préserver l'intégrité de l'île. Elle est conforme à la démarche des Nations Unies qui vise à aboutir à un règlement librement négocié et mutuellement convenu de la question de Chypre.

Nous pensons que la proposition de confédération pourra enfin ouvrir la voie à la paix et à la réconciliation sur la base d'un destin commun pour les deux peuples à Chypre.

L'impasse dans laquelle s'enlise le processus de paix au Moyen-Orient et le calvaire du peuple palestinien préoccupent vivement la Turquie. Une paix incomplète expose le

Moyen-Orient au risque d'une instabilité persistante. Elle compromet les perspectives qu'ont les populations de la région de jouir du bien-être économique et social.

La Turquie entretient des relations amicales avec les pays arabes. Nous partageons une histoire commune, un riche héritage culturel et nous apprécions ces liens solides. La Turquie est également amie d'Israël. Nous n'en sommes que plus préoccupés de l'absence de progrès dans la voie d'une paix et d'une stabilité durables au Moyen-Orient.

De même, nous attendons que l'Iraq soit réintégré au sein de la communauté internationale dans toute son intégrité territoriale, à la suite d'une application intégrale des résolutions du Conseil de sécurité et de la levée des sanctions.

La crise en Afghanistan menace également la paix et la stabilité dans un contexte régional plus large. Le conflit afghan ne peut être surmonté que par un dialogue interafghan et par l'instauration d'un gouvernement largement représentatif. L'ONU devrait jouer un rôle essentiel en la matière.

La situation générale dans le Caucase est un grave facteur de déstabilisation; elle a des répercussions directes sur notre sécurité et notre bien-être. Nous appelons à un règlement urgent du différend du Haut-Karabakh et à la fin de l'occupation arménienne du territoire azéri. Les dirigeants arméniens doivent prendre acte des efforts du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous sommes sincèrement convaincus qu'il est de l'intérêt du peuple arménien de viser à un avenir pacifique plutôt qu'à l'action militaire.

La paix et la stabilité dans le Caucase supposent également le règlement du conflit géorgio-abkhaze, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriales de la Géorgie.

L'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Géorgie sont nos voisins, et nous souhaitons travailler avec eux dans l'intérêt de notre prospérité et de notre sécurité communes.

Au seuil d'un nouveau millénaire, notre ordre du jour pour le XXIe siècle doit s'inspirer de la vision des pères fondateurs. Nous devons réaffirmer notre foi dans les buts et principes de la Charte. Nous devons remplir nos obligations à l'égard des générations suivantes. À cette fin, nous devons unir nos forces à l'appui de la paix et de la sécurité internationales.

La Turquie, pour sa part, est prête à jouer son rôle dans la préservation de la paix, de la sécurité et de la prospérité internationales. Je saisis cette occasion pour déclarer de cette tribune que nous sommes candidats à un siège au Conseil de sécurité pour l'an 2000. La Turquie a hâte de mettre en tant que membre du Conseil ses atouts au service de la paix et de la stabilité régionales et mondiales.

La Charte est un contrat entre nations décidées à conjuguer leurs efforts afin de réaliser les aspirations et les buts des peuples du monde. Il est grand temps d'exécuter ce contrat. Il est temps également de bâtir sur les progrès que nous avons accomplis pour la cause de la paix, de la sécurité et de la prospérité de la communauté mondiale. Nous devons maintenant imprimer un sens nouveau à nos efforts. Alors que le monde tourne une nouvelle page, sachons nous montrer à la hauteur de la situation.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République turque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mesut Yilmaz, Premier Ministre de la République turque, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est S. E. Mme Nadezhda Mihailova, Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie. Je lui donne la parole.

Mme Mihailova (Bulgarie) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis, au nom de la délégation de Bulgarie, de féliciter M. Operti de son élection à la présidence de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale et de lui souhaiter tout le succès possible et des résultats concrets à la tête de cette importante session.

Je tiens également à remercier M. Oudovenko, pour la compétence et la clairvoyance avec lesquelles il a présidé les travaux de la cinquante-deuxième session.

La République de Bulgarie, en tant que pays associé, s'est aligné sur la déclaration faite au nom de l'Union européenne par M. Wolfgang Schäussel, Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Autriche.

Alors que la recherche de nouvelles approches et de nouvelles réponses aux processus de mondialisation pose des défis inédits à l'humanité, les conflits, les troubles et les situations de sous-développement d'aujourd'hui portent la marque des divisions et des affrontements des décennies

passées. La question que nous devons nous poser maintenant est de savoir si le prochain millénaire perpétuera les troubles et les affrontements ou s'il sera un millénaire de paix et de prospérité pour tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qu'ils soient grands ou petits.

La mondialisation et l'interdépendance entraînent une profonde transformation de notre monde. De plus en plus de problèmes — la crise financière et économique, la criminalité organisée, le terrorisme et les conflits régionaux — ne peuvent être réglés de manière efficace par un seul pays. Voilà pourquoi la coopération internationale est plus nécessaire que jamais.

Aujourd'hui, nous unissons nos efforts contre la nouvelle menace mondiale : le terrorisme. Mais nous ne devons pas oublier que le terrorisme surgit surtout dans des régions instables ou des pays faibles, à partir desquels il s'étend au reste du monde. C'est la raison pour laquelle les problèmes de ces pays instables ne peuvent ni demeurer de leur seul ressort ni même être circonscrits à leur région. Ces problèmes semblent avoir une dimension beaucoup plus mondiale. La question aujourd'hui est de savoir comment lutter contre le monde de la criminalité, comment gérer la crise et les conflits régionaux, comment nourrir et loger les réfugiés. Demain, il faudra se demander comment garantir la stabilité démocratique par des engagements à long terme. L'alternative consiste à se contenter de réagir ponctuellement aux conséquences de ces situations, et donc à y greffer de nouveaux problèmes. Une telle approche ne résout pas le problème, mais finit par devenir une partie du problème; celui-ci se trouve en outre multiplié par les répercussions négatives qu'il a sur les pays voisins.

Nous pensons aussi que la sécurité économique est une partie essentielle du cadre dans lequel nous nous efforçons de réaliser un monde meilleur. Nous sommes convaincus que la sécurité ne peut être assurée par des «capitaux fébriles», mais uniquement par des investissements réels, à long terme, qui sont essentiels pour une restructuration économique réussie.

La Bulgarie a pu acquérir un certain savoir-faire et une certaine expérience de la gestion des problèmes du processus de réforme. Au cours des 18 derniers mois, le Gouvernement est parvenu : dans un premier temps, à stabiliser, l'économie, de manière à pouvoir poursuivre ensuite la réforme structurelle et réaliser une croissance économique durable; deuxièmement, à moderniser l'administration publique; et troisièmement, à assurer la primauté du droit dans la société civile.

Des mesures résolues ont été prises, en conformité avec le programme «Bulgarie — 2001» du Gouvernement, pour traduire en pratique les nouvelles priorités de notre politique étrangère. Au coeur de ce programme se trouvent l'intégration de la Bulgarie au sein des structures politiques, économiques et militaires européennes et atlantiques, et l'établissement d'un climat de confiance, de stabilité et de coopération en Europe du Sud-Est.

Nous avons entrepris une énergique action diplomatique pour promouvoir les principes de démocratie et de stabilité dans la région de l'Europe du Sud-Est, en vue de contribuer au règlement pacifique des conflits. Je tiens aussi à souligner que mon pays a déjà réalisé des progrès notables dans un autre domaine important, la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, et la promotion de la coopération régionale dans ce domaine.

Je dirai maintenant quelques mots de la situation complexe qui sévit dans les Balkans. Je noterai tout d'abord que la mise en oeuvre de l'Accord de Dayton a progressé. Nous considérons qu'une présence prolongée de la Force de stabilisation (SFOR) contribuerait à la consolidation de la paix et de la stabilité dans cette région.

La Bulgarie est particulièrement préoccupée par les tensions qui persistent au Kosovo. La crise a atteint un point où il n'y a plus de place pour les déclarations générales et les solutions palliatives. Le conflit au Kosovo a fait des milliers de victimes civiles. La crise menace sérieusement de s'aggraver et de déborder sur d'autres régions de l'Europe du Sud-Est. Nous sommes convaincus que le seul moyen crédible de résoudre le problème est la négociation entre les parties concernées, qui doivent examiner de façon responsable toutes les propositions visant à un règlement pacifique. Nous appuyons la résolution 1199 (1998) du Conseil de sécurité adoptée hier.

Je rappellerai que dès février dernier, la Bulgarie avait proposé que les pays qui sont une source de stabilité dans la région unissent leurs efforts pour trouver une solution pacifique au problème. Les déclarations conjointes des ministres des affaires étrangères de pays de l'Europe du Sud-Est, adoptées à l'initiative de la Bulgarie, reflètent la volonté qu'ont ces pays d'apporter leur contribution aux efforts du Groupe de contact. Elles illustrent également le nouvel esprit qui marque les relations entre les États de la région et leur approche responsable des questions de sécurité et de stabilité. Pour la première fois depuis de nombreuses années, nos pays ont réussi à faire abstraction de leurs différends pour élaborer et exprimer une position commune sur un problème qui requiert leur attention immédiate.

diate. Cette approche pose les fondements de la création d'un mécanisme politico-diplomatique de gestion et de prévention des crises.

À notre sens, les États désireux de contribuer à la stabilité et à la sécurité dans la région doivent tenir compte des intérêts et des positions des pays de cette région. Il a été admis généralement que toutes mesures visant à régler les problèmes de la région, sanctions comprises, devraient prendre en compte la stabilité politique et économique de l'Europe du Sud-Est. Elles ne devraient pas porter atteinte aux intérêts des pays concernés. C'est pourquoi nous pensons que pour être efficaces, de telles mesures devraient être de nature politique et non économique.

Une question particulièrement préoccupante pour la Bulgarie et, je crois, pour d'autres pays de la région, est celle des répercussions négatives qu'a sur l'économie nationale le strict respect des sanctions imposées jusqu'à une date très récente par le Conseil de sécurité à l'encontre de la République fédérale de Yougoslavie. Comme on le sait, la Bulgarie a strictement respecté les décisions du Conseil de sécurité, et a de ce fait subi des pertes économiques qui ont quasiment été égales à la dette extérieure de la Bulgarie pendant trois ans. Comme cette question est toujours d'actualité sur le plan international, la Bulgarie partage l'opinion que toutes les dispositions de la Charte étant d'une importance égale, l'aide aux États tiers touchés par les sanctions doit être examinée en même temps que l'imposition de sanctions. La mise en place d'un mécanisme concret de l'ONU à cette fin est donc de la plus grande importance.

Il revient aux Nations Unies de trouver les moyens d'atténuer les conséquences négatives des sanctions pour des États tiers. Nous estimons que tous les États tiers susceptibles de subir les répercussions des sanctions devraient participer directement à l'ensemble du processus. Nous sommes convaincus que la discussion de cette question à la présente session débouchera sur d'autres résultats concrets conformément aux décisions déjà adoptées et au rapport que le Secrétaire général doit présenter en vertu de résolution 52/162.

Nous sommes convaincus que la stabilité ne saurait être durablement assurée en Europe du Sud-Est qu'au moyen d'une coopération multilatérale dans le domaine de la sécurité et de liens d'intégration efficaces dans les domaines de l'économie, des infrastructures, de la culture, de l'information et autres avec les autres parties de l'Europe. L'extension des organisations européennes et atlantiques à l'Europe du Sud-Est créera une ceinture de sécurité dans la

région et empêchera d'éventuelles crises régionales à l'avenir.

En tant que partie intégrante de l'Europe, la Bulgarie considère son adhésion accélérée à l'Union européenne et son appartenance de plein droit à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) comme une expression de notre volonté politique fondée sur un large appui du public. Ces priorités sont consacrées par le principe de sécurité nationale, approuvé par le Parlement bulgare en avril dernier. Étant donné que la Bulgarie est déterminée à promouvoir et à consolider les valeurs de la démocratie, nous ne manquerons pas de souhaiter que ces valeurs soient largement acceptées dans toute l'Europe du Sud-Est.

La République de Bulgarie est heureuse d'être incluse dans le processus d'élargissement de l'Union européenne, en même temps que d'autres pays associés d'Europe centrale et orientale et Chypre. Le Gouvernement bulgare est tout à fait conscient que l'adhésion à laquelle nous aspirons dépendra du succès de nos réformes économiques et législatives. C'est sur cette toile de fond qu'une stratégie nationale pour l'adhésion à l'Union européenne, esquissant les principales activités du pays dans une perspective à long terme, a été adoptée en mars dernier.

Le Gouvernement bulgare a élaboré une stratégie nationale bien déterminée pour satisfaire aux critères d'accession à l'OTAN, sur la base d'un programme national intégré de préparation, qui est constamment mis à jour et optimisé. La Bulgarie a la volonté politique de réaliser dans un cadre régional les objectifs du Conseil de partenariat euroatlantique et du Partenariat pour la paix élargi et prend des mesures concrètes à cet effet. Notre attitude positive est attestée par le dialogue politique régional en cours et par les mesures pratiques de suivi que nous avons prises pour renforcer la coopération en matière de sécurité et de défense régionales en Europe du Sud-Est.

Nous considérons que la confiance multilatérale et les mesures de consolidation de la sécurité sont un aspect essentiel de la coopération politique dans la région. Un exemple important de cette coopération est l'initiative visant à créer une force multinationale de paix en Europe du Sud-Est. Au cours des négociations sur ce projet, la Bulgarie a proposé d'accueillir le siège conjoint de cette force dans la ville bulgare de Plovdiv. La création de cette force renforcerait l'esprit de confiance et de coopération dans la région.

Un autre aspect clef de la coopération régionale est le processus lancé par la Déclaration sur les relations de bon voisinage, la stabilité, la sécurité et la coopération dans les

Balkans, adoptée à la réunion des Ministres des affaires étrangères des pays de l'Europe du Sud-Est à Sofia en 1996. Des réunions ministérielles annuelles ont eu lieu depuis, ainsi que plusieurs réunions spécialisées d'experts consacrées à des questions d'intérêt commun dans divers domaines, notamment les transports, l'énergie, la coopération transfrontière, la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogues.

La lutte contre le terrorisme et la criminalité internationale est étroitement liée au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous condamnons tous les actes terroristes et nous déplorons les morts et les destructions qu'ils provoquent. Les exemples déplorables les plus récents de ces actes sont les horribles attentats perpétrés dans certains pays africains. Comme d'autres, nous estimons que la menace du terrorisme exige une réponse décisive et commune de l'ensemble de la communauté internationale. La Bulgarie appuie les activités des Nations Unies visant à élaborer à cette fin des normes pour lutter contre le terrorisme et la criminalité internationale en négociant différents instruments juridiques et en créant des instruments appropriés.

Nous estimons que dans certains pays, le succès de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ne pourra pas être obtenu par les efforts des seuls gouvernements des pays concernés. Il faudra une participation efficace d'autres États qui disposent de moyens et d'expérience dans ce domaine. La Bulgarie appuie pleinement l'initiative récente lancée par la France et la Grande-Bretagne en vue de tenir à Londres cet automne une conférence de haut niveau visant à priver les terroristes de tout appui. Nous notons avec satisfaction que le 18 juillet de cette année, la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale a adopté le Statut de la Cour pénale internationale. Je réaffirme que mon pays est confiant que la création prochaine de la Cour pénale internationale sera un pas décisif qui aura des effets dissuasifs sur les terroristes.

L'élargissement de l'aspect humanitaire du développement par la démocratie et la participation a été largement accepté et est devenu une des priorités des activités des Nations Unies. Cette année, nous célébrons le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne. Le principe de l'indivisibilité des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels universellement reconnus continue d'être un élément clef du système actuel de promotion et de défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La

célébration en 1998 de l'Année internationale des droits de l'homme pourrait inciter à poursuivre la restructuration des activités des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, à étoffer le personnel et à assurer un financement du Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme. À cet égard, nous félicitons le Haut Commissaire, Mme Mary Robinson, des sages mesures qu'elle a prises, et nous réitérons notre appui à ses efforts.

L'application plus efficace des normes internationales pourrait être assurée au moyen d'une amélioration des mécanismes existants et d'un dialogue ouvert sur les questions les plus délicates, notamment celles ayant trait aux droits de l'homme dans tel ou tel État. Le Gouvernement bulgare tient beaucoup à ce que les Bulgares vivant à l'étranger jouissent de tous les droits de l'homme et considère le respect de leurs droits comme une condition essentielle à l'amélioration des relations bilatérales.

La Bulgarie appuie le processus de réforme, auquel le Secrétaire général, M. Kofi Annan, travaille sans relâche en vue de rationaliser et de renforcer l'Organisation afin qu'elle soit plus efficace et mieux adaptée aux nouvelles réalités. Une des questions de fond dans le cadre de la réforme d'ensemble de l'ONU est celle de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres. La Bulgarie réaffirme sa volonté d'appuyer cet élargissement du Conseil, qui garantirait son efficacité et améliorerait ses capacités de maintenir la paix et la sécurité internationales. À notre avis, l'élargissement devrait être conçu de façon à assurer un équilibre entre les membres permanents et non permanents, ainsi qu'entre les groupes régionaux. Le nombre de membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États ayant doublé au cours de la dernière décennie, on devrait accorder un siège non permanent supplémentaire à ce groupe. Toute décision sur l'élargissement du Conseil et sur ses méthodes de travail devrait être appuyée par le consensus le plus large possible, et notamment par tous les membres permanents du Conseil.

La Bulgarie attache une grande importance aux activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement durable et suit de près le dialogue des Nations Unies et les activités des différents organes et institutions du système sur la démographie, le développement social, la condition féminine et les drogues. La session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les drogues, tenue en juin de cette année, mérite une mention particulière. Cette session a reflété la détermination des États Membres de conjuguer leurs efforts pour lutter contre les drogues, et ses résultats ont appuyé les efforts communs déployés pour réaliser le développement durable.

En tant que pays en transition, la Bulgarie coopère activement avec les institutions et les programmes spécialisés du système des Nations Unies. Notre intérêt est de développer encore cette coopération. Nous espérons pouvoir rationaliser nos activités grâce au potentiel qu'offre le Programme des Nations Unies pour le développement pour le renforcement des capacités, et à son assistance pour la mise au point et l'exécution de projets communs. Il faut cependant maintenir le principe fondamental d'universalité et la règle qui veut que la responsabilité du processus incombe au premier chef aux gouvernements. À cet égard, le système de coordonnateurs résidents et les efforts visant à le rendre plus opérationnel joueront un rôle important. Je souhaite dire, ici, combien nous sommes satisfaits du travail du bureau du PNUD à Sofia.

La Bulgarie considère que le développement et la croissance économique seront impossibles sans une pleine participation aux échanges économiques et financiers de la planète. À notre avis, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions pourraient s'employer plus activement à chercher des solutions aux problèmes spécifiques de la transition et des réformes économiques.

Le désarmement continue de jouer un rôle important dans les efforts visant à léguer un monde meilleur aux générations à venir. Nous convenons avec le Secrétaire général, M. Kofi Annan, que le désarmement est au centre de notre mission de paix et de développement. Nous nous félicitons de sa décision de rétablir le Département des affaires de désarmement. Le Gouvernement bulgare accorde la plus haute priorité aux efforts internationaux visant à renforcer le régime de non-prolifération nucléaire. Nous lançons un appel pour une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui constitue un pas important dans cette direction, et nous appuyons la décision de la Conférence du désarmement d'établir un comité spécial pour mener les négociations en vue d'un traité d'arrêt de la production des matières fissiles. À cet égard, nous avons été particulièrement préoccupés par les essais nucléaires réalisés par l'Inde et par le Pakistan au début de cette année. La Bulgarie s'est associée aux déclarations de la présidence de l'Union européenne demandant à l'Inde et au Pakistan d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et de signer le Traité d'interdiction complète, ainsi que de participer aux négociations sur le traité d'arrêt de la production des matières fissiles en vue de parvenir à un solide régime mondial de non-prolifération.

Nous approuvons le renforcement de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du

stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou toxines et sur leur destruction et nous pensons qu'il faut accélérer les négociations et conclure rapidement le protocole de la Convention.

En tant qu'État partie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou toxines et sur leur destruction, la Bulgarie entend contribuer à l'augmentation du nombre d'adhésions à cette Convention en vue de parvenir à la reconnaissance de l'interdiction des armes chimiques comme norme universelle du droit international. Pour oeuvrer concrètement à cette fin, elle accueillera un séminaire régional sur cette question à la fin de ce mois.

En ce qui concerne les armements classiques, les mines terrestres antipersonnel sont largement reconnues comme étant des armes odieuses qui tuent et mutilent aveuglément des centaines de milliers de personnes de par le monde. Convaincu de la nécessité d'une interdiction totale des mines antipersonnel, le Parlement bulgare a ratifié, le 29 juillet de cette année, la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, contribuant ainsi à son entrée en vigueur rapide.

Nous sommes également disposés à contribuer aux efforts de la communauté internationale visant à réduire les armements classiques, y compris les armes de petit calibre, et en particulier leur accumulation excessive et déstabilisatrice dans les zones de conflit. Nous considérons la participation universelle au Registre des armes classiques des Nations Unies comme un pas important en direction d'une plus grande transparence, tant au plan régional qu'au plan mondial.

Dans le contexte des nouveaux défis qui menacent la paix et la sécurité internationales, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies continuent d'être un élément essentiel des activités de l'Organisation. Mon pays rend hommage aux efforts du Secrétaire général en vue de leur assurer un large appui et de mettre en place les dispositifs qui permettront à l'Organisation des Nations Unies de déployer rapidement et de façon efficace des forces de maintien de la paix dans les zones de conflit. Nous pensons que le mandat des opérations de maintien de la paix de la nouvelle génération devrait prévoir un ensemble équilibré d'activités politiques, militaires, humanitaires, de reconstruction et d'autres activités connexes. À cet égard, nous pensons qu'il existe encore des possibilités inexploitées de renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisa-

tions régionales dans le domaine de la diplomatie préventive, de la gestion des crises et du maintien de la paix.

Pour conclure, je rappellerai, une fois encore, que mon pays tient à coopérer activement avec tous les États Membres pour que soient réalisés les nobles objectifs de la présente session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que les débats sur les questions importantes inscrites à l'ordre du jour déboucheront sur des mesures pratiques.

La séance est levée à 13 h 45.